



LE CHASSEUR ARDENNAIS

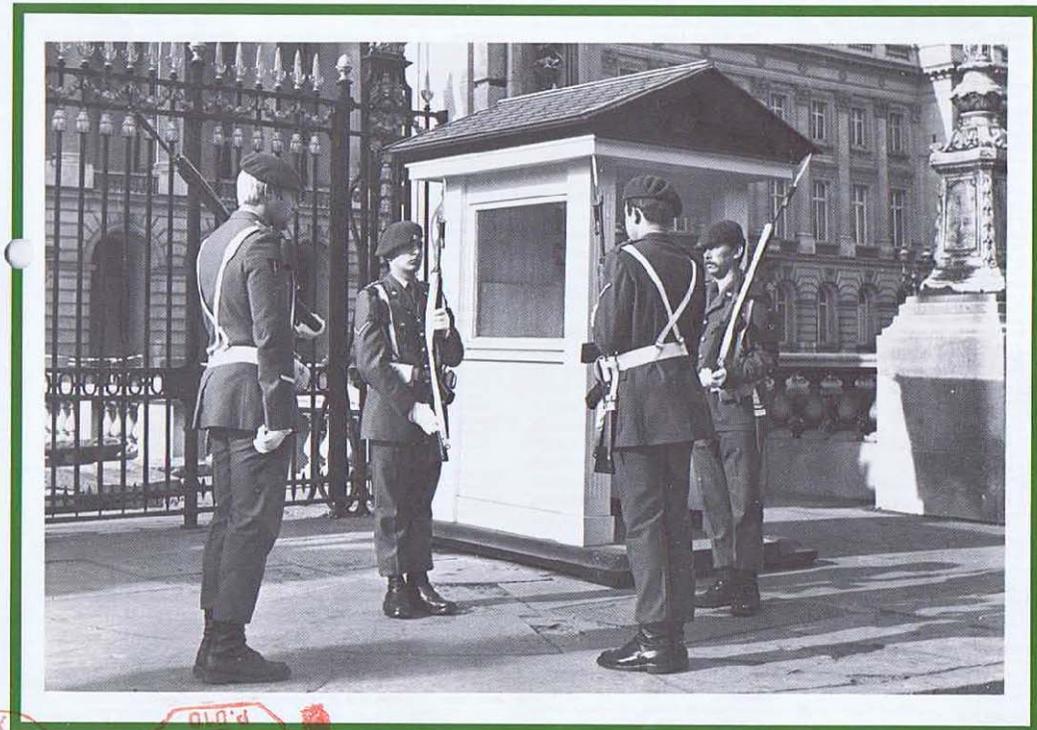


**ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS**

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél.: (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue du Blanc Ry 39 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37: Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon

1 ChA - LA GARDE AUX PALAIS ROYAUX



Le 7 septembre, à l'occasion de l'anniversaire du Roi, parade du 1^{er} Chasseurs Ardennais et relève de la garde en grand apparat, au Palais royal de Bruxelles.

(Photo SID)

LISTE D'ADRESSES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES DIRIGEANTS DES SECTIONS LOCALES

PRESIDENT D'HONNEUR: Général-major e.r. Lucien CHAMPION — Boulevard du Souverain 213, Bte 1A — 1160 Bruxelles

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESIDENT NATIONAL et Rédaction du Bulletin:

Albert HUBERT
Rue Gabrielle 59, Bte 2 - 1180
Euxelles
Tél.: (02) 345 61 32

VICE-PRESIDENTS NATIONAUX:

† Gaston EPEE
6741 Vance
Joseph ANDRE
Grand-Place 28 - 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73

Jean GOFFART
Rue des Rogations, 85
6900 Saint-Hubert
Tél. (061) 61 19 56

Georges GILSCUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Marcel LEURIS
Rue du Pénitencier 15
5466 Waha

SECRETAIRE NATIONAL
François GUIOT
Boulevard Lambertoni 250
1030 Bruxelles
Tél. (02) 216 45 73 ou
(02) 216 78 79

TRESORIER NATIONAL:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171
6700 Arlon - Tél. (063) 21 43 13

C.C.P. de la trésorerie nationale de la Fraternelle:
000-0344869-37

TRESORIER NATIONAL-ADJOINT:
Charles GRIMONIS TER
Rue de Viville 41, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 14 68

ADMINISTRATEURS:

Administrateur du bulletin:
Lieut.-Colonel Albert RENSON
Avenue Emile Bossaert 38
1080 Bruxelles
Tél. (02) 425 04 76

Correspondances:
Albert JUSTIN, adm. adjoint
Rue du Blanc Ry 39
1340 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31

Administrateurs-conseillers:

Col. BEM non. Jean BORGNIET
Square des Latins 60 - Bte 7
1050 Bruxelles
Tél. (02) 649 86 59
Colonel e.r. André LALIERE
Rue Général de Gaulle 5, Bte 8
6180 Courcelles
Tél. (071) 45 75 66
Colonel e.r. René MOINY
Rue Petite 29, 5240 Gesves
Tél. (083) 67 72 18

Délégués des sections:

Emile ANSELME (Huv)
Marce ANTOINE
Avenue Baron Falzon 13
5000 Namur
René AUTPENNE (Virton)
Roscius CATTIN (Vielsalm)
Emile COLSON (Bertrix)
André COLLIGNON (Bouillon)
Rue de la Maladrerie, 24
6830 Bouillon - T. (061) 46 72 73
Eugène DEVOGHEL (Lège)
Roger FRANÇOIS (Floreville)
Albert GUSTIN (Barabart)
Joseph LABIOUSE (St-Hubert)
Albert LAFONTAINE (Etalle)
Rue du Bru, 129
6741 Vance - Tél. (063) 45 55 03
Yvon LOMRE (Eroule)
Norbert LOUIS (Bastogne)
6648 Lavaselle (Sireb)
Joseph MOUZON (Neufchâteau)
Désiré PIRLOT (Marche)
Joseph SCHMITZ (Arlon)
Léon SPOIDENNE (Athus)
Donia WIDART (Houffalize)
5395 Chevetogne
Tél. (063) 21 17 50

SECTIONS REGIONALES

ARLON

C.C.P. 000-098048-82
Président:
Joseph SCHMITZ
Rue des Espagnols 5, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 39 83
Secrétaire:
Alphons COLLETTE
Rue de la Libération 5, 6702 Artort
Tél. (063) 21 19 81 (privé)

Tresorier:
Fernand CROCHET
Rue de Bastogne 171, 6700 Arlon
Tél. (063) 21 43 13

ATHUS - MESSANCY - AUBANGE

C.C.P. 000-0701206-90
Président:
Léon SPOIDENNE
Rue du Panorama 7, 6790 Athus
Tél. (063) 37 81 98
Secrétaires:
André PERIN
Rue de l'Anthonée 5, 6790 Athus
Tél. (063) 37 61 59

Tresorier:
Jacky GERSON
Rue de Rodange 12, 6790 Athus
Tél. (063) 37 91 13

BASTOGNE

C.C.P. 000-0240928-77
Président:
Albert ETIENNE
Avenue Mathieu 39, 6650 Bastogne
Tél. (062) 21 17 02
Secrétaire:
Leopold BRJOL
Rue du Sablon 87
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 30 31

Tresorier:
Albert PIERRE
Avenue Ploi Baudouin, 11
6650 Bastogne - Tél. (062) 21 12 31

BERTRIX

C.C.P. 000-0380547-16
Président:
Edouard KLEES
Grand-Place 22, 6800 Bertrix
Tél. (061) 41 13 89
Secrétaire-Tresorier:
Emile COLSON
Champs Simon, 275B
6803 Herbeumont
Tél. (061) 41 10 76

BOUILLON

C.C.P. 000-0512180-20
Président:
Roger HARDY
Quai du Rempart 4, 6830 Bouillon
Tél. (661) 46 67 06

Secrétaires:

Joseph COLARD
Rue Georges Lérard 21
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 75 14
Tresorier:
Clément DRAPIER
Rue Au-Dessus-de-la-Ville, 9
6830 Bouillon - Tél. (061) 46 62 34

BRABANT

C.C.P. 000-0352242-35
Président:
Albert GUSTIN
Rue du Blanc Ry 39
134 Ottignies-LLN
Tél. (010) 41 03 31
Secrétaire:
Eugène WAUTERS
Av. Félix Marchal 29, 1040 Bruxelles
Tél. (02) 734 37 40

Tresorier:
Auguste COLLE
Rue du Noyer 67
1040 Bruxelles - Tél. (02) 736 23 64

EREZEE

C.C.P. 000-0818871-94
Président:
Yvon LOMRE
Rue des Combattants, 5460 Erezee
Tél. (085) 47 70 23
Secrétaire-Tresorier:
Jean BONMARIAGE
La Forge
5496 Mormont - Tél. (085) 49 91 60

ETALLE

C.C.P. 000-0822962-44
Président:
† Gaston EPEE
Rue du Bru 13c, 6741 Vance
Secrétaire:
Léon FOSTAL
6735 Frain (St-Marie-s-Semois)
Tél. (063) 45 51 87

Tresorier:
R. CLAUSSE - 6542 Chantemelle

FLOREVILLE

C.C.P. 000-0804897-88
Président:
Roger FRANÇOIS, pharmacien
Grand-Rue 15, 6820 Floreville
Tél. (061) 31 10 44
Secrétaire:
Jean TEMANS
Clos Michel 6820 Floreville
Tél. (061) 31 13 20

Tresorier:
Marcel JACQUES
Rue d'Orval 22, 6820 Floreville
Tél. (061) 31 31 12

HOUFFALIZE

C.C.P. 000-0760137-08
Président:
Joseph ANDRE
Grand-Place 28, 6673 Cherain
Tél. (080) 51 73 73
Secrétaire-Tresorier:
Joseph RICAILLE
Rue Vile Basse 29
6660 Houffalize - Tél. (062) 28 80 54

HUY

C.C.P. 000-0718009-15
Président:
Emile ANSELME
Rue Sainte-Yvette, 109, 5200 Huy
Tél. (085) 21 25 43
Secrétaire-Tresorier:
Albert DESSAMBRE
Rue Victor Martin 4, 5250 Antheit
Tél. (085) 21 46 88

LIEGE - VERVIERS

C.C.P. 000-0900416-62
Président:
François LIEUTENANT
Rue Victor Hugo 31
4000 Liège
Tél. (041) 26 01 23
Secrétaire:
Jules BARLET
Quai de la Dérivation 43A, Bte 42
4020 Liège - Tél. (041) 43 34 79

Tresorier:
Eugène DEVOGHEL
Quai de l'Ourthe 4, 4020 Liège
Tél. (041) 43 29 46

MARCHE-EN-FAMENNE

C.C.P. 000-0325567-35
Président:
Désiré PIRLOT
Route de l'Holligne, 5406 Waha
Tél. (084) 31 16 54
Secrétaire-Tresorier:
Emile DUMONT
Rue Hubert Gouverneur 12
5400 Marche-en-Famenne

NAMUR

C.C.P. 000-0364457-16
Président:
Georges GILSCUL
Rue de Bruxelles 60, 5000 Namur
Tél. (02) 513 92 35 - 513 94 00
(heures de bureau) - Ext. 340
Secrétaire:
Henri BOUJCHAT
Rue Grande, 52, 5180 Godinne
Tél. (082) 61 23 03

Tresorier:
Leopold MISSON
Rue du Bas-de-la-Place 6, 5820 Spy
(Jemeppe-sur-Sambre) Tél. (071) 78 57 60

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

C.C.P. 000-0715193-12
Président:
Joseph MOUZON
Rue de l'Eglise 50
Les Fossés
6736 Assenois
Tél. (063) 43 31 34
Secrétaire-Tresorier:
Théo LEDENT
Route de St-Pierre 11
6600 Libramont
Tél. (061) 22 24 77

SAINT-HUBERT

C.C.P. 000-0800173-20
Président:
Jean GOFFART
Rue des Rogations 86
6500 Saint-Hubert
Tél. (061) 51 19 56
Secrétaire-Tresorier:
Joseph LABIOUSE
Rue du Home 10,
6600 Saint-Hubert

VIELSALM

C.C.P. 000-0870976-13
Président:
Roscius CATTIN
Rue des Combattants 8
6690 Vielsalm
Tél. (030) 21 64 77
Secrétaire:
Joseph HAIDON
Rue Ruxthel 15, 6688 Liemeux

Tresorier:
Emile GOOSSE
Avenue de la Salm 10
6690 Vielsalm
Tél. (080) 21 67 45

VIRTON

C.C.P. 000-0729100-48
Président:
René AUTPENNE
Rue de Dampicourt 43, 6760 Virton
Tél. (063) 57 77 18
Secrétaire-Tresorier:
Léon JACQUEMIN
Rue des Jonquières, 1
6753 Dampicourt

1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

Camp Roi Albert
5400 Marche-en-Famenne
C.C.P. 068-0627580-17
Tél. (084) 31 30 68 - Ext. 2075

Président:
Colonel e.r. René MOINY
Secrétaire-Tresorier:
Adjudant Marcel LEURIS

Communications du Président

Le retard exceptionnel dans la parution de ce bulletin tient à un certain nombre d'éléments dont je suis responsable: formalités, adaptation et reconversion dans mon nouvel état de retraite; une dizaine de jours de vacances; de nombreux déplacements pour la Fraternelle: le conflit «Panorama» qui m'a fort occupé.

Cotisations

Dans sa réunion du 3 octobre, le conseil d'administration a pris plusieurs décisions importantes en matière de cotisations:

1. Jusqu'ici, les sections étaient libres de fixer elles-mêmes les montants des cotisations à réclamer des membres. Il s'en est suivi, parfois, une compétition ressemblant à des débauchages, et en tous cas, de la concurrence non souhaitable dans une association comme la nôtre où il n'existe pas de limites géographiques aux sections, pas plus qu'une appartenance obligatoire à telle ou telle section. Désormais, c'est-à-dire à partir de l'exercice social 1981-1982, qui débute ce 1^{er} novembre, les cotisations seront uniformisées: 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs. Il s'agit-là de montants qui figurent parmi les plus faibles de toutes les associations patriotiques. Bien entendu, chacun reste libre de majorer éventuellement le montant de sa cotisation.

2. Les abonnements dits de soutien au bulletin sont supprimés. Ils conduisaient à des confusions et des abus. De petits malins, intéressés seulement par le bulletin, versaient 100 F pour un abonnement de soutien, ce qui les dispensait de la cotisation. Comme le bulletin est envoyé automatiquement à tous les membres, il suffit de payer une cotisation correspondant à sa catégorie de la section de son choix.

3. La cotisation fédérale, c'est-à-dire la ristourne que les sections doivent consentir à la caisse nationale, est portée de 80 à 100 F à partir du prochain exercice. Il faut indiquer que le bulletin représentait à lui seul plus de 85 % de l'ancien montant, ce qui ne laissait qu'un crédit dérisoire à la trésorerie nationale. Si les frais généraux y sont des plus légers, elle doit cependant faire face à de nombreuses charges, notamment l'assurance des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, les cartes de membres, etc...

Il va de soi que les versements de soutien pour le bulletin seront toujours accueillis avec joie. C'est une des conditions de son maintien au standing actuel.

Incident clos?

J'espère, comme on le lira plus loin, qu'est définitivement clos le regrettable incident qui nous a opposés à l'hebdomadaire anversois «PANORAMA/Ons Lands». Certains journalistes, à trop vouloir romancer la réalité, ne se rendent pas compte du tort qu'ils peuvent faire par leurs écrits.

Et demain?

Au moment où paraîtra ce numéro, nous serons tous appelés, une fois de plus, à remplir ce qu'on dénomme notre devoir électoral. Depuis que j'ai appris à lire et que je comprends ce que je lis, de bien nombreuses consultations électorales se sont déroulées. Toujours, elles ont été présentées comme capitales pour l'avenir du pays. En réalité, elles le sont essentiellement pour ceux qui se présentent aux suffrages, se croyant, parfois, investis d'une mission sacrée, ou bien écoutant aux sollicitations de leurs amis qui, le plus souvent, ne leur ont rien demandé, ou encore, dans la plupart des cas, cherchant à conserver ou à conquérir les avantages matériels et moraux, les premiers surtout, qui découlent des mandats d'élus, dits du peuple souverain.

La consultation se prépare, pour l'ensemble de la population, dans un climat à la fois indifférent, désabusé et fataliste. Chacun sait qu'il n'en sortira, rien de meilleur. Ce qui préoccupe, c'est le maintien de l'emploi; c'est l'état catastrophique de notre économie et de nos finances publiques, dont chacun se demande comment on en sortira.

Car, notre Etat est en faillite de fait.

La situation est particulièrement dramatique en Wallonie, dont l'économie est usée jusqu'à la corde, sauf quelques heureuses exceptions qui permettent d'entrevoir encore des illusions. Et la tendance de certains, à la fois simpliste et ridicule, consiste à rejeter la responsabilité sur les Flamands. C'est trop facile. Car, ce n'est pas la Flandre qui se trouve à la base du déclin dramatique de la Wallonie. Ce sont les Wallons eux-mêmes qui l'ont provoqué ou laissé s'aggraver sans réagir. Pour s'être accrochés à des structures industrielles démodées. Pour n'avoir pas ou voulu rénover leur industrie, remplacer leurs vieilles usines de demi-produits par des technologies nouvelles. Parce qu'ils se sont laissés pousser partout par la politiciaille à tous les niveaux, par la syndicalo-politique où la tactique de certains meneurs de jeu a consisté à vouloir maintenir à tout prix des industries dont ils savaient qu'elles n'étaient plus viables, mais dont la disparition leur aurait fait perdre leur influence et leurs prébendes. De plus, par l'agitation sociale constamment entretenue, les grèves le plus souvent de nature politique, on a fait fuir les investissements étrangers ou éloigner les candidats.

Pendant ce temps-là, la Flandre, qui n'avait guère participé à la première révolution industrielle, et dont l'économie naguère reposait essentiellement encore sur l'agriculture, et les textiles de lin et de coton, a vu sa prospérité grandir. Elle s'est enrichie à mesure que la Wallonie s'enfonçait dans le marasme. Aujourd'hui, c'est en Flandre que se trouve une sidérurgie moderne et rentable, la fleur de notre industrie des non-ferreux, le diamant, les chantiers navals, les industries de matériel ferroviaire, de machines, de l'automobile, du papier, du meuble, du nucléaire, et même... les derniers charbonnages. En Flandre, se sont établies de nombreuses entreprises étrangères, attirées par des espaces d'industrialisation neufs, un climat social serein, dépourvu de toutes grèves politiques.

Bien sûr, cette Flandre nouvelle et relativement prospère (car, elle est aussi fort touchée par la crise, notamment dans le textile, et compte plus de chômeurs que la Wallonie) n'est pas exempte de reproches. Il lui arrive de faire sentir outrageusement, parfois dans un esprit de revanche, le poids de sa nouvelle puissance. Elle se montre souvent arrogante et dominatrice. Intolérante et même fréquemment fanatique sur le plan linguistique, souffrant d'un complexe d'infériorité du fait qu'elle se rend compte que sa langue restera toujours de seconde zone et n'atteindra jamais un rayonnement international. D'où l'absurde manœuvre tendant à la protéger dans son réduit, son ghetto, au lieu de s'ouvrir franchement aux grandes langues internationales et de ne pas, avant tout, proscrire la langue française, l'ennemie.

Dans le même temps, la Flandre se montre de plus en plus réticente à la solidarité nationale, ou du moins, elle tend à la mesurer et à la sélectionner. De toutes façons, les Belges sont condamnés à vivre ensemble, ne serait-ce que pour des motifs d'histoire et de géographie mais aussi d'intérêt mutuel. Alors, que ce soit plutôt dans la paix, la compréhension et la coopération, et non dans la bagarre continuelle à l'image de ces vieux couples téigneux où l'on ne peut se passer l'un de l'autre, afin de pouvoir mieux s'eng...

La solution ne se situe pas dans un repli sur sa petite région, dans l'exacerbation des particularismes, dans je ne sais quel séparatisme qui conduirait inéluctablement à l'émiettement ou à l'asservissement. Une Wallonie isolée est inviable. Bruxelles se trouverait réduit à bien peu de chose ou tomberait inévitablement dans l'orbite flamande. La Flandre doit comprendre qu'elle a besoin de la Wallonie, autant que celle-ci a besoin d'elle. Et notamment de l'expérience industrielle des Wallons, une des plus anciennes du monde et la capacité experte de sa main-d'œuvre... quand on la laisse travailler.

Pour se reconstruire, la Belgique a besoin de compréhension, de solidarité, dans la dignité et à armes égales. D'hommes d'Etat — enfin — honnêtes, désintéressés, qui prendront les mesures d'assainissement indispensables, assureront la refonte de nos structures industrielles, relèguant les agitations politico-syndicales et ignorant les pressions de tous ordres. Et les institutions, dira-t-on? Cette question obsède pas mal de gens, ceux qui en attendent avant tout de bonnes places et des avantages nouveaux. On a gaspillé autour de ce problème toutes les forces vives depuis de nombreuses années. Pour aboutir à quoi? A démanteler l'Etat. Si l'on voulait paraphraser le baron Louis, on pourrait écrire: Faites de la bonne politique, et les bonnes institutions suivront.

Il est certes permis de souhaiter un saine régionalisme, encore que celui qui consiste à mettre face à face, et nécessairement à opposer,

deux communautés linguistiques, soit le plus détestable. La formule de nature à sauver l'unité nationale et qui trouve de plus en plus de partisans parmi les gens sérieux, est celle d'une décentralisation, voire même d'une fédéralisation, mais fondée sur les provinces, moyennant les légers aménagements nécessaires. Le plus éminent des hommes d'Etat belges du milieu de ce siècle, Paul van Zeeland avait, dans les années cinquante, établi un plan remarquablement étudié. Même, écrivions-nous, un Etat fédéral, mais reposant sur les provinces, pourrait être admis, à la condition que le pouvoir central soit bien structuré et dispose de responsabilités comparables à celles qui existent aux Etats-Unis, en Suisse, en RFA.

Alors, pour qui voter, le 8 novembre? Il faut d'abord voter. S'abstenir est une lâcheté et un acte d'incivisme. Il faut un choix effectif parmi les hommes (et les femmes, bien sûr) et non parmi les partis. Voter pour des candidats honnêtes, désintéressés, sérieux, courageux. Il n'y en a pas beaucoup... Exclure les séparatistes, qui veulent la mort du pays.

Les néo-munichoïses

L'offensive pacifiste qui se développe en Europe occidentale et a pris pour prétexte le déploiement éventuel des fusées Pershing et de missiles de croisière, afin de neutraliser les SS20 soviétiques, qui font

peser un danger mortel sur tout notre continent, est devenue réellement inquiétante. On refuse, lance-t-on, de mourir pour les Amerloques, comme on refusait, il y a plus de quarante ans, de mourir pour Dantzig ou pour Prague. «Plutôt rouge que mort», proclame-t-on notamment en Allemagne et en Grande-Bretagne.

Toutes les organisations pacifistes, et notamment les mouvements dits chrétiens, dits pour la paix, encensés par Moscou, se trouvent mobilisés par un invisible chef d'orchestre, cependant aisé à identifier: il se trouve dans le seul pays qui officiellement approuve et encourage.

Le président Sadate, «l'homme-courage», disait, peu avant sa mort, que la troisième guerre mondiale a commencé. La subversion et le terrorisme international sont en train de préparer l'assaut final.

Une fois de plus, la lâcheté, la cowardise, l'égoïsme des démocraties risquent de les conduire aux mêmes abandons que celui de Munich en 1938, c'est-à-dire vers la servitude. Il n'est pas de sophisme plus ridicule que de poser simplement la question: Voulez-vous la paix? Bien sûr, mais encore faudrait-il réunir l'accord de tout le monde sur les mesures à prendre pour y parvenir. Autant espérer reconcilier l'eau et le feu.

Albert HUBERT,
Président national.



Note liminaire: Ces textes paraissent en fonction de la place disponible. Il arrive que certains d'entre eux aient été rédigés depuis plusieurs mois.

HOUFFALIZE ET LA MSA

Lu, le 4 septembre dernier, dans les pages sportives de «L'Avenir du Luxembourg», un article déplaçant tout de suite deux extraits. Le titre d'abord: «Houffalize, le... miraculé, est aussi le club martyr (sic) par la faute de la Marche du Souvenir». Et plus loin: «Chaque année, sous prétexte que le club occupe des installations communales, 2.000 participants de la Marche du souvenir, charroi en tête, prennent ce stade pour un camp retranché» (resic). A croire qu'il s'agit de squatters qui s'emparent du domaine du ballon rond. Ajoutons que l'intéressé remet cela régulièrement, ce qui donne à penser qu'il est un adversaire obsédé de la MSA.

Si le camp de la MSA est établi sur le terrain de football, c'est que l'Administration communale en a décidé ainsi. Il est au reste permis de se demander si durant la semaine où elle occupe son camp, la MSA ne rapporte pas plus à l'économie houffaloise que toute la saison d'un club qui enregistre à peine une centaine d'entrées payantes en moyenne.

LE GENDARME «CHEVALIER»

Le ministre de la Défense nationale, Charles Fernu est, sans doute, un des personnages les plus surprenants du nouveau gouvernement français. D'abord, il est compétent, ayant effectué de nombreuses prestations comme officier de réserve; ensuite, il est militariste dans le bon sens du terme et le montre dans ses prises de position, approuvées généralement jusqu'ici par Mitterrand; enfin, il aime bien les gendarmes, ce qui est, à la fois, très sympathique et peu courtois. Il faut d'abord rappeler qu'il est fils de gendarme, et pas de n'importe quel gendarme, puisque son père était gendarme à cheval.

A peine nommé, C.H. (Hernuclicsère, l'appelle «Le canard enchainé» parce qu'il est partisan des armes nucléaires) déclarait à l'école des officiers de gendarmerie: «Le gendarme est le soldat du droit et de la justice, y compris de la justice sociale... L'art de commander est difficile, car le gendarme répugne à l'obéissance aveugle. Il est le reflet de la société dans laquelle il évolue...»

Ailleurs, il proclama: La gendarmerie est une chevalerie»

LE SOUS-OFFICIER

Nous reproduisons en page 12 un extrait d'un article du colonel BEM Kolp, aujourd'hui chef du service de l'information et des relations publiques au 1(BE) Corps, et consacré aux sous-officiers.

Le commandant Hubert De Meulenaere, dont nous avons annoncé l'accession à la retraite, et qui avait été officier

ISC au 20A avant de passer au service IRP/FT et d'y créer la revue bimestrielle «FORUM», avait, lui aussi, dans son dernier éditorial rendu un vif hommage au Corps des sous-officiers. Lisez plutôt: «... il me reste beaucoup de choses à dire. Et l'une d'elles traite du respect, de l'admiration et, disons-le, de l'affection que je porte, et que j'ai toujours portée, au Corps des Sous-Officiers.

«Lorsque, jeune sous-lieutenant, on sort des écoles, on est un grand homme. On sait beaucoup de choses; on croit les savoir toutes. Mais on ne connaît pas les hommes. Des années n'y suffiront pas. C'est un apprentissage lent, difficile et parfois douloureux. C'est là que le sous-officier intervient.

«Au début, on n'y prend pas garde, car il est discret. Très vite, on constate son influence, car il est efficace. Très vite, on lui demande conseil, car il est expérimenté. Très vite, aussi, on l'apprécie, du moins si l'on est intelligent et si l'on ne peche pas par orgueil. On lui fera confiance et il vous fera confiance, dominant, donnant.

«Vous a-t-on dit cela à la sortie de votre Grande Ecole? Vous a-t-on dit que sans l'appui de vos sous-officiers, vous ne seriez jamais qu'un borge ou un manchot? Vous a-t-on dit que une unité vaudra ce que valent ses sous-officiers? Vous a-t-on dit que toute exécution repose, in fine, sur leurs épaules... et c'est eux qui compléteront ou expliqueront un ordre hâité et parfois confus... qui justifieront — en oui — vos décisions? «On vous a, sans doute, dit tout cela entre deux cours de balistique ou de physique nucléaire. Mais, vous ne l'aurez pas entendu, car vous ne pouvez pas savoir que l'homme prime la science et la technologie. Ce que vous ignorez à coup sûr, c'est que le sous-officier fait un métier difficile et mal payé...»

«Pourquoi le fait-il, alors?

«Mais, parce que l'idéal, mon lieutenant, ça ne se trouve pas qu'au Musée de l'Armée...»

AUTOCOLLANTS

Après des milliers de décalcomanies, nous avons vendu déjà des dizaines de milliers d'autocollants «Résiste et Mords», à la hure laurée.

Cet article tient remarquablement à l'extérieur, notamment sur les carrosseries et les vitres de voitures.

Prix de vente (dans les sections): 20 F l'unité.

Les légendes de Vinkt

Le différend avec le périodique «PANORAMA/Ons Land» est réglé

Je rappelle rapidement les antécédents (Cf. p. 5 du numéro précédent). Dans son numéro du 30 mai 1981, l'hebdomadaire anversois «PANORAMA/Ons Land» a publié un article intitulé (Traduction): «Le bain de sang de Vinkt», fort élogieux sur le courage des Chasseurs Ardennais, allant même jusqu'à en faire des combattants légendaires. Malheureusement, soit sous l'empire de son dithyrambe, soit inspiré par d'autres préoccupations, l'auteur s'est lancé dans des considérations ou affirmations qui devaient appeler une sérieuse réaction de notre part. Je résume:

1. Les Chasseurs Ardennais étaient tellement fiers de leur béret vert que même au combat, ils refusaient de porter le casque.
2. Les équipages de blindés portaient, par dessus leur uniforme, des salopettes, et quand leurs chars ont été détruits, ils se sont battus en cette tenue et sont morts jusqu'au dernier.

(N.B.: j'ai rectifié ici l'erreur de traduction dont question ci-contre).

Conclusion de ces deux affirmations: les Allemands ont pu, à juste titre, voir ou cru voir des francs-tireurs.

Suivait une troisième critique: elle avait trait à la non-évacuation de la population civile.

J'envoyai une première réplique à «PANORAMA», dès que j'eus connaissance de l'article, soit au début juin. Ne recevant aucune réaction, je confirmai, par lettre recommandée, en date du 6 juillet. Par retour, me parvint un accusé de

réception, promettant la publication de ma lettre... dans le délai habituel à ce périodique, à savoir 7 à 8 semaines.

Comme on m'avait signalé dans l'intervalle la confusion commise entre «gammel» et «gamele», je rectifiai le 2 août.

Synthèse de mes réponses:

1. Le port du casque était obligatoire pour tout le monde, aux Chasseurs Ardennais comme ailleurs, du général au soldat. Personne n'a jamais combattu en béret.
2. La tenue de campagne des équipages de T13 et T15 était la même que celle des autres ChA, avec ces différences que la capote était remplacée par une veste de cuir et que le rebord avant du casque métallique était coupé et remplacé par une visière de cuir. Personne ne portait une salopette. Au demeurant, nous n'avons perdu aucun blindé, ni le 26, ni le 27 mai.
3. L'évacuation de la population civile ne dépendait pas de nous. Au reste, elle était irréalisable (Cf. «Le Chasseur Ardennais», n° 122, p. 8, et notamment l'exposé magistral du général Champion).

J'ai insisté ensuite, à plusieurs reprises, auprès de la rédaction de «PANORAMA» afin que soit publié notre droit de réponse, en soulignant que l'honneur des Chasseurs Ardennais était mis en cause. On m'avait promis par le 25 août, puis on m'a dit que c'était une faute de frappe et qu'il fallait lire 25 septembre. Comme le n°

Traduttore... Traditore

On a attiré mon attention sur une erreur de traduction de ma part, bien involontaire, et qui a trait à «gamele tanks». Voici comment cela s'est produit: initialement, j'avais bien pensé que l'on visait des engins blindés. Toutefois, je n'avais pas rencontré le qualificatif «gamele» dans mon dictionnaire néerlandais-français, qui est certainement réputé (Kramers). J'ai interrogé plusieurs personnes, dont deux Flamands, lesquels m'ont tous donné la traduction «cuisines roulantes». J'ai donc accepté cette version qui pouvait être confirmée par les mots «vet en olie» (graisse et huile). On m'a informé après parution au bulletin que «gamele» est un terme néerlandais familier qui signifie «caduc, en mauvais état, usé». J'accepte bien volontiers cette rectification qui, au reste, s'accorde mieux avec le contexte.

A remarquer cependant que les militaires flamands appellent souvent, par plaisanterie, les cuisines roulantes «gamele tanks». En Iran, on est pendu pour moins grave qu'un «m» en plus ou en moins! Toutefois, cela ne change rien à ma mise au point, à savoir que nos équipages de

blindés ne portaient pas de salopettes et que leur tenue était celle de tous les Chasseurs Ardennais, avec ces différences que la capote était remplacée par une veste de cuir, le casque classique en métal dont le rebord avant était coupé et remplacé par une visière de cuir.

D'autre part, si certains de nos blindés T13 ou T15 étaient en mauvais état, ceux-là ne sont pas arrivés jusque dans les Flandres. Le 3^e Chasseurs Ardennais, qui comptait huit T13 le 10 mai, a dû en abandonner deux en Ardenne, hors service, mais il en possédait... neuf à la capitulation, c.à.d. qu'il en avait récupéré trois... ailleurs et qu'il n'en a donc pas perdu à Vinkt. Le 2^e Chasseurs Ardennais, placé en réserve, n'est pas intervenu à Vinkt. Quant au 1^{er} régiment ChA, qui avait perdu trois T13 sur huit dans les Ardennes, deux à Belgrade (Namur) et un à Auderghem (déchenillé), il a perdu les deux derniers à Vinkt le 25 mai: un embourbé et un autre mis hors service par des grenades. Comme il n'en possédait plus, il n'a pu en perdre le 27 mai, jour où ont commencé les atrocités allemandes à l'encontre de la population civile.

A. H.

portant cette date ne contenait pas la publication promise, j'ai envoyé le 1^{er} octobre une lettre comminatoire, annonçant une action en justice qui serait décidée, le 3 octobre, par le conseil d'administration.

Celui-ci, unanimement, m'a donné mandat pour assigner en diffamation et calomnies l'auteur de l'article et l'éditeur de la revue où il a été publié à moins d'une rectification urgente et satisfaisante. Le 6 octobre, me parvint une lettre de la rédaction de «PANORAMA» et le numéro dudit périodique du... 18 septembre, n° 38, où une rectification avait paru. Je réagis immédiatement à nouveau, soulignant que le texte publié ne donnait pas satisfaction. En effet, si les termes de ma réponse étaient correctement reproduits en ce qui concerne le port du casque (et non du béret) et la non-évacuation de la population civile, on n'avait pas tenu compte de ma lettre du 2 août. D'autre part, ma communication placée dans une rubrique intitulée «Recht op antwoord» (Droit de réponse) était indiquée comme émanant d'un membre» (lid) de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais. Or, j'avais bien insisté, à plusieurs reprises, pour que l'on précise que j'écrivais en tant que président national, non pour faire étalage de mon titre mais parce que son omission aurait diminué singulièrement la portée de la mise au point.

J'ai donc exigé qu'une publication complémentaire soit faite au plus tôt. Au moment où j'écris cet article, satisfaction m'est promise et la date de parution précisée. Le texte à insérer m'a été soumis dans sa version néerlandaise et je l'ai approuvé moyennant quelques modifications tout à fait mineures.

J'espère qu'ainsi, l'incident sera bientôt définitivement clos.

Il est cependant regrettable que des journalistes, sociaux avant tout de sensation, lancent, sans les vérifier à bonne source, des fausses informations d'une telle gravité, sans avoir égard à leurs conséquences éventuelles.

J'ajouterai que les contacts avec le secrétaire de rédaction de «PANORAMA», Hugo Genbrugge ont toujours été empreints de la plus parfaite courtoisie, même si j'ai dû employer le langage de la fermeté et faire preuve d'une patience qui n'est cependant pas mon fort. Les relations ont été un peu compliquées du fait que chacun écrivait dans sa langue, l'un et l'autre lisant fort bien le français et le néerlandais mais étant moins habile à écrire correctement dans l'idiome du correspondant.

Albert HUBERT

Tous à
VINKT:
23 mai 1982

Le conseil d'administration de la Fraternelle a tenu réunion à Arlon, durant toute la journée du 3 octobre.

Hommage a été rendu à la mémoire du vice-président national Gaston Eppe, président de la section d'Etalle depuis sa fondation. Les candidatures au poste vacant de vice-président national seront introduites par les sections, avant le 1^{er} mars 1982, auprès du président national. Elles pourront être complétées éventuellement, conformément aux statuts, par le conseil d'administration.

Le nouvel administrateur représentant la section de Namur, Marcel Antoine a été installé.

La section de Houffalize, et plus particulièrement son vice-président, Donia Widart, excusé pour motif de santé, ont été chaleureusement remerciés pour la parfaite organisation et le succès du congrès national de Ciney. Le bilan des manifestations de l'exercice écoulé a fait l'objet de commentaires très satisfaisants.

A propos de l'article paru dans le numéro du 30 mai de périodique «Panorama» (cf. éditorial et article particulier), le conseil a mandaté son président pour entreprendre éventuellement des poursuites judiciaires pour calomnies et diffamation contre l'organe de presse en question et l'auteur de l'article si une rectification satisfaisante n'est pas publiée.

Le conseil a encore pris acte de la communication du trésorier national concernant les rentrées de cotisation à la date du 1^{er} octobre. Pour permettre la clôture des écritures de l'exercice, de façon définitive au 31 octobre, les retardataires ont été invités à se mettre en règle pour le 25 octobre.

Le président national, responsable du bulletin, a fait rapport sur celui-ci.

En exécution de la décision prise au cours de l'assemblée statutaire de Ciney, le conseil a décidé d'unanimité de porter la cotisation fédérale, c'est-à-dire la ristourne à faire par les sections à la caisse nationale, à 100 F, à partir du nouvel exercice social. D'autre part, en vue d'éviter toute compétition, la cotisation à réclamer de leurs membres par les sections a été fixée uniformément à 180 F (225 F pour les membres protecteurs).

Enfin, avant d'examiner de nombreux points «divers», il a été décidé de proposer à la prochaine assemblée générale de modifier les statuts, en vue d'admettre en qualité de membres adhérents ceux qui ont porté le beret vert dans les maquis de la résistance.

Interventions

A de nombreuses reprises, nous avons été amenés à constater que, simultanément, des demandes d'intervention sont adressées dans plusieurs directions, et notamment au président ET au secrétaire national. Ces doubles emplois desservent la cause des intéressés. Au reste, il est préférable de s'adresser d'abord à sa section qui sait à qui il faut s'adresser à l'échelon plus élevé, en fonction du problème soumis.

SOUTIEN DU BULLETIN

Exercice social 1980-1981

Report du 25 mai 1981	53.484
Général M. Bourgeois, Tournai	2.000
Section de Virton	2.000
Jan Verwée, Deinze	1.000
Louis Lapaille, Bastogne	500
Edouard Houchard, Auby-sur-Semois	500
Mme Raveau, Altert	500
Victor Rob, Neerharen	300
Robert Bricart, Messancy	200
Mme Jenny Vachez, épouse Gatez, Bruxelles	200
J. Bourgeois, Frassem	100
de Rijckbosch-Callens, Marchienne-au-Pont	100
Charlie Pisaine, Bruxelles	75
Marcel Warin, Bertrix	50
Total au 28 août 1981	61.009

Merci à tous.

Promotion à l'Armée

Parmi les promotions intervenues à la date du 26 juin dernier, nous avons relevé celle, au grade de lieutenant-colonel, de l'actuel commandant du 20 A, le major J. Antoine.

Résistants à l'honneur

La presse nous a appris qu'à l'occasion de la commémoration annuelle des combats livrés par l'AS dans la région de Jannée, en août 1944 et qui furent parmi les plus importants de la Résistance, plusieurs distinctions honorifiques ont été remises, dont la Croix d'argent avec trois étoiles à notre ami Albert Gustin, président de la section du Brabant. Félicitations!

Citoyens d'honneur de Martelange

Lors de la réception organisée le 26 juin, à l'arrivée de la XV^e Marche du Souvenir et de l'Amitié, la dignité de citoyen d'honneur de

Martelange a été conférée, en vertu d'une décision du conseil communal, en date du 17 juin, au général-major Stéphane, qui a d'ailleurs choisi Martelange pour sa retraite, au colonel BEM Detrembleur et au président national de la Fraternelle.

Le commandant de compagnie Eppe en 1940

Nous avons retrouvé dans nos archives les textes de deux citations, octroyées pour son comportement en mai 1940, au capitaine Eppe, commandant la 3^e compagnie du 2^e Chasseurs Ardennais:

O.J. de la 1 D ChA, en date du 6.6.1940 - N° 2
«Je cite à l'ordre du jour de la 1^{re} Division de Chasseurs Ardennais...

«Eppe J.G., capitaine de réserve, 2^e Rgt de ChA. Commandant de Cie de haute valeur. Animé du plus bel esprit militaire, a été pour ses hommes, au cours des différents combats d'arrière-garde, l'exemple du devoir et du courage. A rempli jusqu'au bout toutes les missions qui lui ont été confiées, réussissant chaque fois par son calme et sa sagacité à décrocher sa compagnie avec un minimum de pertes».

Le général-major Descamps commandant la 1 D ChA (Sé) Descamps

O.J. du régiment

«Le ministre de la Défense nationale a l'honneur de faire savoir au capitaine de réserve Eppe Joseph-Gaston, que, par sa décision en date du 5 décembre 1947, il a été cité à l'ordre du jour du régiment, avec attribution d'un  Belgique à apposer sur le ruban de la Médaille commémorative de la Guerre 1940-1945 pour: Commandant de compagnie, a rempli les nombreuses missions qui lui furent confiées, sur l'Ourthe, sur la Dendre, sur l'Escaut, ainsi qu'à Lootenhulle, sur le Poekesbeek et le Neringbeek. A réussi plusieurs décrochages délicats et périlleux avec des pertes insignifiantes».

Cotisations pour le prochain exercice

Conformément à la décision prise par le conseil d'administration, les sections doivent TOUTES fixer le montant de la cotisation, pour l'année sociale 1981-1982, qui commence le 1^{er} novembre, à 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires (qui sont astreints au paiement d'une cotisation), et à 225 F pour les membres protecteurs.

Ce montant uniformisé ne dispense cependant pas ceux qui le désiraient et le pourraient de majorer leur cotisation.

Il est rappelé, si besoin est, que tous les membres, à quelque catégorie qu'ils appartiennent, reçoivent automatiquement notre bulletin trimestriel.

IN MEMORIAM

L'aumônier Doudoux

Les Chasseurs Ardennais seront peints d'appréhender le décès de Monsieur l'aumônier de 1^{re} classe, Jean Doudoux, ancien aumônier au 6^e ChA.

Il naquit à Bellefontaine (Bièvre) le 16 novembre 1910 et y fut ordonné prêtre en 1934 en même temps que deux autres fils de ce petit village ardennais.

Après la campagne des 18 jours qu'il fit avec nous, Monsieur l'aumônier Doudoux rejoignit la Résistance dès les premières heures.

Après 1945, il fut professeur au Collège Notre Dame de Bellevue à Dinant pendant dix ans et rejoignit dès lors l'Aumônerie Militaire qui l'affecta à la Base Aérienne de Florennes, puis à l'École des Sous-Officiers à Dinant. A ses funérailles à Dinant, à la Collégiale, Mgr Musty, Evêque coadjuteur de Namur et ancien Aumônier des Chasseurs Ardennais, concélébra une émouvante Eucharistie avec les nombreux amis prêtres de Monsieur l'aumônier.

Les anciens Chasseurs Ardennais de la section de Namur, dont il était membre, tenaient les cordons du poêle. De nombreuses délégations avec drapeaux avaient voulu marquer leur présence tant à Dinant qu'à Bellefontaine, rendant ainsi un hommage ardent et pieux à leur ancien aumônier. A Bellefontaine, après une homélie de grande teneur, Monsieur le Curé Gison, chanta les absoutes et concuisit son camarade de cours au caveau de famille où, entouré de nombreux drapeaux et de Chasseurs Ardennais, le colonel er. Delogne prononça l'éloge funèbre de Monsieur l'aumônier Doudoux.

Les anciens du 6 ChA se souviendront de leur aumônier avec émotion.

Il était un homme simple, pur Ardennais, modeste mais de grand conseil.

Aimé, Georges Dony

Notre camarade Aimé, Georges Dony est décédé à Girsch (Arlon), le 13 septembre, à l'âge de 66 ans. Il avait été professeur à l'Athénée d'Arlon pour terminer sa carrière comme directeur du Lycée du chef-lieu du Luxembourg. Milicien 1937, il appartenait, comme sergent, en 1940 à la 7^e compagnie du 1 ChA et s'est

particulièrement distingué durant les combats de la Dendre où il fut grièvement blessé, demeurant grand invalide de guerre. Sa citation est des plus élogieuses:

«Commandant un groupe de combat en première ligne sur la Dendre, le 19 mai 1940, n'a pas hésité au cours de la lutte à se découvrir pour repérer l'adversaire et disposer judicieusement ses armes de défense. Méprisant le danger, s'est avancé audacieusement avec un FM pour mitrailler à bout portant l'ennemi qui entamait en canots le franchissement de la rivière. Par son courage exemplaire, a stimulé la résistance opiniâtre de son groupe, bloquant la progression ennemie. Resté volontairement en place avec quelques soldats au moment du repli général, a tenu tête à l'assaillant, protégeant par ses feux meurtriers le décrochage de son unité. A été blessé grièvement en fin action.»

Nous présentons l'expression de notre vive sympathie à la veuve du défunt, M^{me} Y. Genot, juge ce paix du canton d'Arlon, et à sa famille.

Le colonel Edgard Fraeys

Le 17 septembre, disparaissait à Habay-la-Vieille où il s'était retiré, âgé de 80 ans, le colonel er. Edgard Fraeys qui avait appartenu au 10^e de Ligne et au 1 ChA durant de longues années. Il n'était plus des nôtres en 1940 mais il était resté très fidèle aux Bérêts verts et à leur fraternelle.

Le colonel Fraeys avait été une vedette de la Jeunesse Arlonaise, au temps de sa grande époque où il jouait avant-centre. Joueur brillant et d'une correction parfaite, il avait reçu le qualificatif de «lieutenant surnant».

Nos vives condoléances à son épouse.

Le colonel Gennart

La presse a largement fait écho au tragique accident, survenu le 31 juillet dernier, au cours duquel a perdu la vie le colonel aviateur BEM Robert Gennart, commandant la base de Florennes. Le défunt était le fils d'un des pionniers du régiment d'artillerie des Chasseurs Ardennais, le major Gennart, décédé en 1942 à son retour de captivité. Nous assurons la famille de notre vive sympathie.

Tenues des Chasseurs Ardennais et des gardes forestiers

Suite à l'article paru dans notre numéro 124, concernant le premier projet de tenue imaginé pour les Chasseurs Ardennais, Fernand Hiernaux, de Neuville (Vielsalm), un ChA d'après-guerre, nous signale que cette tenue fut choisie pour les gardes forestiers, en kaki jusqu'il y a quelques années et actuellement verte. Modifications: col ouvert en V et quatre poches appliquées. La cape et, surtout, le chapeau restent valables.

Et notre correspondant d'ajouter:

«A noter que jusqu'il y a quatre-cinq ans, les agents techniques (ancienne appellation: gardes forestiers) portaient un galon sur les manches, les chefs de brigade (ancienne appellation: brigadiers) portaient deux galons. Ceci était dû au fait qu'au départ, les préposés

12. Musson; 14. Gouvy; 18. Ste-Ode; 20. Aubange; 22. Bièvre; 23. Daverdosse; 25. St-Léger; 26. Vresse; 28. Altert; 29. La Roche; 31. Paliseul; 35. Erezée; 36. Libin; 38. Florenville; 40. Habay; 42. Herbeumont; 45. Chiny; 50. Liernux.

Le XXXV^e anniversaire de la Fraternelle «Général Patton»

La Fraternelle «Général Patton» (11^e Bataillon de Fusiliers) a célébré le 27 septembre, au camp Roi Albert à Marche-en-Famenne, sous les auspices de son régiment parrain, le 1^{er} Chasseurs Ardennais, le trente-cinquième anniversaire de sa fondation. Etaient notamment présents: le colonel BEM Major, chef de Corps, le major Goffinet, commandant en second et l'adjutant de Corps, Goffin, le président national de la Fraternelle ChA, ainsi que les vice-présidents J. André (à double titre, car il fut, comme volontaire de guerre, commandant de compagnie au 11Fu) et M. Leuris.

Nos bien amicales congratulations à cette dynamique fraternelle, qui entretient des relations étroites avec la nôtre et plus particulièrement à son actif et sympathique président, Jacques Garain.

ARLON: un singulier carillonneur de... Pax Christi

D'Arlon, nous parviennent diverses réactions indignées à propos de la publication d'articles surprenants et des plus contestables, qui paraissent régulièrement dans l'hebdomadaire «paroissial et familial», intitulé «Carillons d'Arlon». L'auteur est un frère (pardon: un «broeder», car il est d'origine flamande) mariste, professeur (oui! oui!) à l'ISMA. Il se proclame le héraut de la Paix du Christ, ressasant toutes les thèses pacifistes, entre autres contre l'armement nucléaire, allant jusqu'à écrire qu'«il vaut mieux endurer l'injustice que de se défendre par ces armes-là»! Il paraît que c'est le signe d'une «conduite éthique».

Apparemment, cet apôtre du renoncement à la défense de la liberté se prend pour un exégète des Saintes Ecritures du fait qu'il porte le patronyme (flamand) d'un des plus éminents docteurs de l'Eglise. Et dire que cette prose sort d'un établissement qui a compté dans son corps enseignant un des plus grands résistants du Luxembourg, le frère Colomban. Mais, nous écrit un correspondant, «loin du vieux catéchisme, vive celui de Marx, Engels, Brejnev et compagnie...».

Beaucoup ne comprennent pas que les autorités religieuses, responsables de l'édition de ce périodique, permettent de tels débordements, de même que la direction de l'établissement dont relève le «broeder» en question. Et cela d'autant plus que ces textes sont publiés dans la ville de Belgique où la communauté militaire, en grande majorité catholique, est la plus importante, proportionnellement à sa population et qu'elle démontre constamment combien l'armée participe à la vie communale, y compris religieuse, fournissant ainsi l'exemple d'être bien dans la nation et d'en être le reflet.



Les généraux Depoorter et Liebens à Verviers.



Le lieutenant général Segers reconnaît le nouveau commandant de la Division «Training».

Au cours d'une imposante prise d'armes qui eut lieu au cœur de la ville de Verviers, le 31 août, le général-major R. Liebens a remis le commandement de la 1^{re} Division, qu'il détenait depuis juin 1979, au général-major H. Depoorter, aide de camp du Roi. La cérémonie était présidée par le lieutenant général De Wilder, chef d'Etat-Major de la Force terrestre, et c'est le lieutenant général Gysemberg, commandant du 1(BE) Corps et CCFBA, qui a reconnu le

nouveau commandant de Division. Auparavant, le général Liebens s'était vu remettre la commanderie de l'Ordre de Léopold. Le 1 ChA faisait partie des détachements participants.

Trois jours plus tard, dans le fort beau cadre du centre logistique de la Force terrestre à Héverlée, le général Depoorter transmettait, à son tour, le commandement de la Division «Training» des Forces de l'Intérieur à son prédécesseur à la tête de la 1 Div. Cérémonie présidée également par le lieutenant général De Wilder,

tandis que le général Liebens était reconnu par le lieutenant général Segers, commandant les Forces de l'Intérieur. Le président national de la Fraternelle était présent à Verviers et à Héverlée.

La Division «Training» regroupe la majorité des centres d'instruction, e.a. EI et ETBI, les CI, les camps d'Arion, Bourg-Léopold, Eisenborn et Marche et comprend les deux bataillons FI: 3 ChA et 6 Li.



A Verviers, «notre» Musique était aussi de la partie...

(Photos SID)



ARLON



Dépôt de fleurs par le plus ancien du groupe, l'adjudant Antheuvis.

Mise sur pied par notre camarade Fernand Crochet, dont la réputation d'organisateur est connue au point de susciter des jalouses, elle a connu le même succès que les précédentes. Voici un bref compte-rendu, qu'un participant nous a fait parvenir:

- Organisée sous le signe du souvenir d'une part, de la camaraderie d'autre part, notre randonnée nous conduit à St-Dié des Vosges, ville jumelée avec Arlon et qui connut au cours de son histoire la destruction par le feu à quatre reprises, et paya d'un nouvel et terrible incendie, le 9 novembre 44, le départ des troupes allemandes.
- Après une chaleureuse réception à l'hôtel de ville, c'est la Route du Vin avec Haut-Koenigsbourg, Ribeauvillé et la visite des caves vinicoles de Benwhir et, bien sûr, dégustations et acquisitions... si bien qu'il faut renoncer aux arriérés à Riquewihr et à Colmar.

Par la Route Verte, nous atteignons la vallée agréable et paisible de La Bresse où nous trouvons repas régional et gîte agréables. Après une nuit calme et reposante dans des chambres de grand confort, nous entreprenons l'escalade de la Roue des Crêtes avec le célèbre sommet du Hohneck et son splendide panorama, la Schlucht, le Berthomme et Ste-Marie-aux-Mines où un repas gastronomique et bien arrosé nous attend.

C'est ensuite le pèlerinage au bien tristement célèbre Struthof, camp de concentration et d'extermination créé par les nazis, où séjèrent des milliers de déportés. Voyage agréable et intéressant sous un soleil radieux. Un regret cependant: le programme trop important n'a pu être entièrement exécuté; mais, qu'importe, ce sera une occasion de retourner dans cette magnifique et sympathique région.

- Aussi, un grand bravo et un cordial merci à notre ami Fernand Crochet qui se dépense sans compter pour les ChA.
- Notons encore que la section dépêcha des fleurs au monument aux morts de St-Dié, avant d'être reçue à l'hôtel de ville; allocutions des autorités, réponse de l'organisateur, M. Crochet, et échange de cadeaux-souvenirs.

La section d'Arlon remercie encore bien vivement les autorités de St-Dié de leur chaleureux accueil. Au cours de son allocation, le maire-adjoint émit le souhait de voir la section ChA d'Arlon se jumeler avec celle des ChA Alpines (Sti Brahm) de St-Dié, ce qui, dit-il, ne pourrait que renforcer encore les liens existant déjà entre les deux villes. Au cours de la réunion du 22 août, le comité de la section d'Arlon a émis à l'unanimité un avis favorable à ce jumelage. Au moment où paraîtra ce bulletin, des pourparlers seront déjà en cours en vue de réaliser ce jumelage en 1982.

Billet rose

Mlle Françoise Schmitz, professeur de langues, fille du président d'Arlon et membre protecteur de la section, a épousé le 4 juillet dernier M. Gérard Bunyens, officier à l'ETIL à Stockem. Les maris et leurs parents remercient bien vivement les amis «Bénéts Verts» de l'agréable surprise qu'ils leur avaient réservée à la sortie de l'église.

Excursion des 13 et 14 juin à St-Dié



Les ChA devant le monument aux Morts de St-Dié.

Décès

- René Kirschenbiller d'Arion, 71 ans, caporal à la 6^e Cie du 1 ChA.
- François Fausci de Bonnet, 69 ans, de la 4^e Cie du 1 ChA et P. de Guerre.

A l'Ecole d'Infanterie

- Ont été décorés à la date du 3 avril 1981:
- le lieutenant-colonel Paul Baroier, Croix militaire de 1^{re} classe;
- l'adjudant René Lambert, Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II;
- le musicien de 2^e classe Claude Gérard, décoration militaire de 2^e classe.

A la Musique FI

Après sa brillante prestation à Mons, au Festival international des musiques militaires, où le sous-chef de musique principal, Louis Quévy, avait eu l'honneur de diriger la parade finale, la Musique FI a donné un concert le jeudi 6 août à 20 h: à la Grand Place d'Arlon. Bien qu'il n'ait été annoncé dans la presse locale que le jour même, quelque 300 personnes, dont bon nombre de membres de la section, s'y étaient donné rendez-vous. Les applaudissements nourris qui saluèrent les divers morceaux (grande musique et airs populaires), auront prouvé aux musiciens et à leur chef talentueux que ce concert, qui se termina par la Marche des Ch. A, fut une réussite.

A quand le prochain?

Activités dans la section

- La section a eu à faire face à un calendrier fort chargé depuis le début de l'année. C'est ainsi qu'une délégation avec diapaux, conduite par le président ou un dirigeant, a assisté aux cérémonies suivantes:
- le 17 février: messe à St-Martin et dépôt de fleurs au monument du roi Albert I;
- le 15 mars: remise d'un drapeau à la section de Messancy;
- le 28 mars: journée Ch. A. à Palseul, organisée par la section de Bertrix;
- le 26 avril: congrès national à Ciney pour lequel on dut faire appel à 2 cars;
- le 8 mai: le matin à Arlon: célébration du V-Day; messe à St-Martin et dépôt de fleurs par l'UGPA et la FNC au monument du général Patton. L'après-midi, fastes du 1 ChA à Marche-en-Famenne;
- le 10 mai: double cérémonie à Bixdange et au Marçasson;
- le 15 mai: Fastes de l'E.I., dépôt de fleurs à divers monuments de la ville dont celui du 10^e de Ligne, prise d'armes et défilé à la caserne Callemeyn;
- le 17 mai: à St-Donat, la messe pour les memores vivants et défunts de la section d'Arion vit une assistance nombreuse dont une cinquantaine de «Bénéts»;
- le 22 mai: Fastes du 3 ChA à Velsain;
- le 31 mai: nos crapeaux étaient à Vinkt, grâce à la bonne obligeance du président ou Brabant M. Albert Gustin, qui a chargé la délégation d'Arion dans le car qu'il avait affrété. Un grand merci au Brabant. Notons que

quelques anciens de Vinkt s'y rendirent avec leurs familles par leurs propres moyens;

- les 13-14 juin: excursion de la section d'Arion en Alsace et à St-Dié (voir compte-rendu ci-dessous);
- les 24-25-26-27 juin: Marche du Souvenir et de l'Amitié. Nous étions présents en nombre à son départ au monument du 10^e de Ligne, et en tête du cortège qui a conduit les marcheurs à travers la ville jusqu'au monument Patton. Nous étions également à l'arrivée à Martelange;
- le 21 juillet: la section était largement représentée aux cérémonies organisées par le président de l'UGPA, le colonel BEM er. Reichling, à l'occasion de la fête nationale. Cortège avec dépôt de fleurs aux monuments Léopold II, reine Astrid, Albert I et Le Deum à St-Martin;
- le 6 septembre: 37^e anniversaire de l'assassinat par la Gestapo de Résistants sur le territoire de la ville d'Arion: hommage et dépôt de fleurs à la Gaihel Bassin des Quatre-Vents, Côte-Rouge, bois de Stockem et messe en l'église de Stockem.

Ajoutons à cela l'assistance à une bonne vingtaine d'enterrements d'anciens Combattants 14-18 et 40-45.

ATHUS

Décès

Trois de nos camarades nous ont quittés pour leur dernière demeure. De nombreux membres ont assisté à leurs funérailles en objet, pour leur rendre un dernier hommage:

- Jean-Baptiste Hiltz, combattant et prisonnier de guerre, instituteur retraité, âgé de 70 ans, mobilisé au 1 ChA;
- Alphonse Grandjean, combattant de 40, âgé de 66 ans, ancien du 1 ChA;
- Jules Rennoir, combattant et prisonnier de guerre, âgé de 66 ans, mobilisé au 1 ChA.

Aux familles éprouvées par ces décès, la section régionale d'Athus présente ses plus sincères condoléances.

Excursion

Notre excursion annuelle à cette année encore, connu le plus grand succès. Samedi 22 août, plus de cent personnes partirent en car le chemin de la France. Après un arrêt à Metz, on poursuivit jusqu'à Dieuze où était prévu l'arrêt principal.

Installés dans un cadre agréable et reposant au restaurant du Moulin de Chanoiseau de Val de Brde, les convives furent servis à la française, et le repas agrémenté par des chants et ces histoires racontées par nos meilleurs conteurs se prolongea une bonne partie de l'après-midi. Tout était bon et le vin aidant, l'ambiance ne manquait pas. Les cars firent ensuite la visite des lacs et de la réserve du Parc de Lorraine et ramènerent les participants au restaurant où un casse-croûte était pris avant le retour. Journée dans un cadre où le soleil manquait mas ou la bonne humeur y suppléait largement. La preuve était donc faite qu'il n'est pas nécessaire d'aller très loin pour passer une agréable journée.

Nombreux furent ceux qui demandèrent: à quand la prochaine?

BASTOGNE - MARTELANGE - VAUX-SUR-SÛRE

Mouvements

Le dimanche 14 juin, nous nous sommes rendus en car à la manifestation patriotique à Tempoux. Nous étions une cinquantaine. Domage que la population n'ait pas plus de drapeaux. J'ai été choqué en entrant dans le patelin par ce fait fort regrettable, mais à notre époque cela est presque naturel.

Mariages

A Remonville, le 1^{er} août, le mariage de Mlle Claudine Belge, fille de Mme Eloi Belge-Nocais, avec M. Roger Majerus de Chenogne, fils de M. Albert Majerus-Mathieu de Chenogne.

A Pissamont, le 1^{er} août, mariage de Mlle Régine Duploy, fille de M. Albert Duploy-Guffin, avec M. Albin Forman de Millonmont, fils de M. Camille Forman-Cerman.

A Mont-Quintin, le mariage de Mlle Hélène Genin, fille de M. Georges Genin-Eschorn, avec M. Marc Neuvromont, fils de M. Raymond Neuvromont-Archenna de Magerotte.

Toutes nos chaleureuses félicitations aux heureux parents, nos vœux de bonheur et de prospérité aux jeunes époux.

Décès

Nous avons le triste devoir de faire part des décès suivants: MM. Fêteyrensen de Martelange Depouhon de Wiry, Cornette A. du Menfontaine, Gêrome J. de Orho, Marerne J. de Bastogne, Koenig J. de Longchamps et enfin Louis-Albert Bouillon de Pin Izet; pour ce dernier, un rapport élogieux de sa conduite pendant les combats à Bastogne du 10 mai 1940 a paru dans «L'Avénir du Luxembourg» et dans «Vers l'Avénir».

La Fraternelle s'associe au deuil cruel frappant les différentes familles et présente ses condoléances bien sincères.

BERTRIX-PALISEUL

Décès

La mort a de nouveau frappé notre section régionale:

- le 2 juillet 1981: Henri Dehège, préfet honoraire de l'Athénée Royal de Bertrix, ex P.G.;
- le 29 juillet: l'abbé retraité Roger Thimany, ex P.G., décédé à Ste-Ode;
- le 5 juillet: Albert Davuin, ex P.G. du stagia ID, décédé à Ste-Ode;
- le 5 juillet: Ernest Jacob, ex P.G. du stagia XII A.

A toutes les familles, nous réitérons nos fraternelles condoléances.

Un grand regret: au enterrement, au contraire des sections voisines, il y a de moins en moins de membres portant le béret vert; bientôt, on appellera notre section: «La section aux sans bérets» (le secrétaire).

RAPPEL: En cas de décès: le délégué local doit prévenir immédiatement le président Ed. Kiels ou le secrétaire E. Cozon, afin que la section soit représentée aux obsèques.

Membres protecteurs

La section régionale de Bertrix-Paliseul remercie les commerçants, artisans, sociétés de services et membres ou professions libérales des deux entités qui sont **membres protecteurs** (certains depuis plus de dix ans); en réciprocité, le comité demande à tous ses membres de leur donner la préférence lors de leurs achats. Plusieurs d'entre eux accordent une ristourne appréciable sur présentation de la carte de membre de la Fraternelle. Vous les reconnaîtrez à l'autocollant de notre Fraternelle Chasseurs Ardennais placé à leur vitrine.

Liste par ordre alphabétique:

- Bociuville Jules: Meubles - Déménagements, Bertrix;
- Bodson Léon: Banque de Bruxelles, Bertrix;
- Boulanger Amand: Boucherie - Charcuterie, Herbeumont;
- Burnoville Alain: Photos - Ciné, Paliseul;
- Casin Philique: Pharmacie - Optique, Bertrix;
- Cornet Emile: Docteur - Vétérinaire, Bertrix;
- Casnois Gérard: Graines - Engrais, Bertrix;
- Cologne Xavier: Notaire, Bertrix;
- Crelège Jean: Horlogerie - Bijouterie, Bertrix;
- Bienna Robert: Baby-confort, Bertrix;
- Hennion François: Boulangerie - Pâtisserie, Herbeumont;
- Javau Guy: Coiffeur hommes et dames, Bertrix;
- Lefèvre Guy: Quincaille - Gaz, Bertrix;
- Lambert Jacques: Soc. Gén. de Banque, Bertrix;
- Maquet Albert: Meubles, Bertrix;
- Maquet André: Confections, Bertrix;
- Marx Baudouin: Fleuriste, Bertrix;
- Merlot Christian: Articles Cadeaux - Pêche, Herbeumont;
- Noël Joseph: Matériaux, Paliseul;
- Remacle Louis: Fruits-primeurs, Bertrix;
- Peis Marie: Salaisons, Bertrix;
- Schröder-Colsor: Imprimerie - Papeterie, Bertrix;
- Tassigny Alfred: Garage - Autos, Bertrix;

Relais sacré

Dès à présent, nous demandons à nos membres d'être nombreux et porteurs du **béret vert** à assister aux cérémonies du Relais Sacré; à presse locale vous informera de l'heure d'arrivée du flambeau.

Pour les cérémonies du 11 novembre vous serez invités par circulaire spéciale.

BOUILLON

Assemblée générale du 31 mai 1981

Notre assemblée générale à Poupehan fera date dans les annales de notre région. Nous ouvrons nous réjouissons de ce succès; tout fut parfait, même le soleil était de la partie.

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui ont contribué et participé à cette journée, certains sont venus de Bruxelles, d'autres de Liège, un autre d'Ouvèze.

Le service religieux à la mémoire des chasseurs ardennais décédés fut concélébré par MM. les curés Thyry et Lotin, devenus aumôniers de notre région. L'hommage de M. l'abbé Lotin, d'une profonde élévation et d'une brûlante réalité sur le respect de la vie fut très appréciée; on aurait voulu applaudir.

La choraliste s'est surpassée et M. Denis, fils de notre camarade récemment décédé, a exécuté la «Babanonne» d'une façon magistrale.

Après l'office, le cortège se forma pour se rendre au monument aux morts où se déroula la manifestation patriotique. Nous étions près de 150 présents, membres effectifs, adhérents, honoraires et protecteurs.

Après le vin d'honneur servi à «La Crémallière», la séance académique fut ouverte par notre président.

Le secrétaire fit l'appel des membres décédés depuis notre dernière assemblée générale; 13 membres nous ont quittés depuis un an.

Il donna ensuite lecture du rapport d'activité de la régionale et du rapport du trésorier.

Le bureau procéda ensuite à la remise des médailles du mérite de la Fraternelle.

A titre posthume, la médaille de bronze, décernée à Jean Jaumain, a été remise par notre président à sa veuve. Notre ami Jean faisant partie de notre comité depuis la fondation de notre régionale.

Médaille d'argent: à M. Douthe, de Stalleman; Médailles de bronze, à: Pierre Arnould, de Sensenruth; Roger Arnould, à Vivry; Victor Bodard, à Bouillon; Gustave Bourgeois, à Bouillon; René Clainval, à Corbion; Albert Deprez, à Poupehan; Pierre Grégoire, à Uxmont; Robert Gronoengier, à Bouillon; Gabriel Jammet, à Corbion; Joseph Lemasson, à Les Hayons; Victor Matot, à Rochelart; Leopold Rochet, à Dohan.

Médaille d'or: elle avait été remise à notre président lors du congrès de Ciney, par le président national.

La diplôme lui fut remis par notre marraine M^{me} Jeanne Richard.

Après quoi, tous les participants chantèrent la Marche des Chasseurs Ardennais.

Faisant suite à la décision du comité du 5-681, l'assemblée confirme la nomination de M. Tarte, membre adhérent, comme second vice-président.

A ce jour, notre régionale compte 341 membres répartis comme suit:

— Effectifs.....	202
— Adhérents.....	36
— Honoraires.....	43
— Protecteurs.....	60

Merci à nos délégués de Poupehan, MM. A. Deprez et G. Devouge qui ont préparé tout sur place; ce sont des dévoués.

Nous n'oublions pas l'Union Bouillonnaise: pour sa participation combien précieuse à toutes nos manifestations.

Merci aussi au Lt-Colonel BEM Brisy et M^{me} M. Goffart, vice-président national et M^{me} M. F. Guio, secrétaire national et son épouse, pour l'honneur qu'ils nous font d'assister régulièrement à nos assemblées annuelles.

La manifestation s'est terminée par le repas des retrouvailles (97 convives) dans une ambiance du tonnerre; les chasseurs se sont retrouvés.

Merci à M. Gilbert Denis de nous avoir réservé son établissement La Crémallière.

A l'année prochaine.

Excursion

Du 19 au 21 juin 1981.

Les participants à cette excursion de quatre jours ne sont pas prêts d'oublier ce voyage très intéressant et parfaitement organisé. Ils ont parcouru la Normandie, les plages du débarquement, Aromanches, Avranches, le Mont St-Michel, St-Malo. Retour par Le Mans, Chartres, Paris, Soissons, Reims.

Décès

Nous ont quittés:

Adelin Mahin, de Bellevaux. Il était un membre actif de notre comité depuis la fondation de la régionale.

Robert Taillandier, de Sugry.

Disiré Charriet, de Dohan.

Aux familles dans la peine, nous présentons nos plus fraternelles condoléances.

BRABANT

La rentrée

Avec la fin de l'été, les derniers vacanciers sont rentrés au bercail et auront repris le train-train habituel. Nous espérons qu'ils ont eu le plaisir pour leur argent et que ceux qui sont restés chez eux ont eu aussi leur satisfaction.

Nous avons été prévenus par les honorables qui nous gouvernent et l'écho des mass media qui ne cessent de nous catastropher, que nous serons accablés d'une longue cascade de nouvelles taxes, surtaxes et hausses des prix dès la fin des vacances. Ce n'est pas une surprise mais leurs conséquences et leurs retombées sur le coût de la vie provoqueront bien des grogneries.

Hommage national au roi Albert et aux héros de l'Yser le 2 août à Nieuport

Initié par des amis du Club Philatélique du Westhoek et grâce à l'obligeance du président de la manifestation, M. W. Vermote, j'ai eu le grand honneur et la joie d'assister à cette cérémonie en disposant d'une place assise devant le Monument.

La presse et des prospectus avaient donné le détail du programme de la journée: messe, défilé interminable — de l'église de Nieuport au monument — par des milliers d'anciens combattants des deux guerres, des membres de leurs familles et de l'appart impressionnant de leurs drapeaux et de ceux des pays amis.

Ce qui m'a le plus ému, ce fut la cérémonie au monument même, autour duquel étaient groupés la marée de drapeaux, ainsi que le défilé de gerbes et couronnes de fleurs qui dura plus de quarante-cinq minutes. Ce fut un hommage poignant que cette foule rendait au roi Albert, aux héros des deux guerres et à la reine Elizabeth, dont un médaillon était incrusté dans la pierre. Les discours de MM. le Cdt Van Hemelryck et du 1^{er} Echevin de Nieuport, M. Willy Vermote, assistèrent avec vigueur, devant les représentants de S.M. le Roi, du ministre de la Défense nationale et des délégués des associations patriotiques, sur la nécessité de l'union de tous les Belges autour du roi Baudouin, même et surtout si le pays devait être effectivement régionalisé. Ils firent appel à la conscience de tous ceux qui sont responsables de la survie de notre patrie, de son avenir politique, économique et social.

La cérémonie se termina par une vibrante Brabançonne ressentie au cœur des participants en même temps que les drapeaux s'inclinaient pour le salut et le roulement. Ce fut l'apothéose de cette journée indoubtable au cours de laquelle j'ai remarqué la participation d'ici, de-là de quelques beaux vœux. Je conclus avec le Journal des Anciens Combattants du mois d'août: «Une mer humaine et une forêt de drapeaux» et c'était bien vrai.

Colorel BEM Hre J. Borgniet

Relève de la garde au Palais de Bruxelles par le 1^{er} ChA

De but en blanc, nous fûmes informés que le bataillon prenait la relève le mardi 25 août. Une délégation de la section conduite par le président Gustin était présente à la cérémonie et encadrait nos drapeaux: 1^{er} de Ligne 14-18 et section.

Secon la coutume bien établie, le verre de l'amitié et de la considération fut ensuite pris en compagnie du Chef de Corps du 1^{er} ChA... le Lt-Col BEM Dieu, de l'Adjudant de Corps, du Lt-Col Debroux (Com. 4 ChA), des membres de la délégation et de l'agréable présence de Mmes Deghels et Goffinet.

Faire-part de décès parmi nos membres

M. Alois Pfeiffer, ancien combattant du 10^e de Ligne 14-18, à Arlon, le 26 avril; M. Maurice Ansin, membre effectif, né à Arlon en 1918 et décédé à l'elles le 7 juillet; M. Louis Dumont, membre effectif, né à Noignée en 1912, prisonnier de guerre au camp des réfractaires 369 de Kobieron (Pologne), décédé à Soignes le 12 juillet.

Nous gardons le souvenir de ces camarades disparus et nous réitérons nos condoléances aux familles endeuillées.

BRABANT (II)

Nouvelle relève de la garde par le 1^{er} ChA

En plus de la prise de la garde au Palais, le 25 août, comme mentionné ci-dessus, la relève, en grand cérémonial cette fois, à l'occasion du 51^e anniversaire de S.M. le Roi, eut lieu le lundi 7 septembre dans la matinée.

Les troupes, commandées par leur chef de Corps, le Lt-Col BEM Dieu, se composent de deux détachements et du drapeau du régiment avec sa garde d'honneur. La gendarmerie apportait le support musical indispensable en pareille circonstance.

De nombreux anciens chefs de Corps, officiers et sous-officiers des Chasseurs Ardennais étaient présents ainsi que les commandants des deux régiments de réserve: 4 ChA (Lt-Col. Debroux) et 6 ChA (Lt-Col. Van Neuhoverho). Cité Fraternelle, on remarquait la présence des drapeaux suivants: le fédéral, ceux des sections du 1^{er} ChA d'Arion, du Brabant et du 10^e Régiment de Ligne 14-18 encadrés par une délégation de nos membres.

Le président d'honneur, le général Lucien Champion ainsi que le président national, M. Albert Hubert étaient également parmi les personnalités. Après la cérémonie, une petite réunion eut lieu au Club Prince Albert où un drink fut offert aux invités.

Nous devons bien constater que malgré le beau temps et les avis donnés par la presse, le public était plutôt délaissé. Il semble toutefois que le changement de l'heure de la cérémonie, fixée d'abord dans l'après-midi et avancée ensuite dans la matinée, n'ait pas été reçu par tout le monde. Mieux également au journal télévisé du soir à RTBF, ce genre d'événement ne méritait pas quelques mètres de pellicule aux yeux du public. Mieux également au journal télévisé du soir à RTBF, ce genre d'événement ne méritait pas quelques mètres de pellicule aux yeux du public. Mieux également au journal télévisé du soir à RTBF, ce genre d'événement ne méritait pas quelques mètres de pellicule aux yeux du public. Mieux également au journal télévisé du soir à RTBF, ce genre d'événement ne méritait pas quelques mètres de pellicule aux yeux du public.

Le RTI, notre petit et aimable voisin du sud, pour donner quelques images de la prestation de notre beau 1^{er} ChA.

HOUFFALIZE

Cotisations

Un dernier et pressant appel est adressé à ceux, nombreux encore, qui n'ont pas à ce jour payé leur cotisation pour 1981 pour qu'ils se mettent en règle sans tarder. Le prochain bulletin ne sera plus expédié à ceux qui ne seront pas en possession de leur carte de membre 1981. C'est au C.C.P. de la section: 000-4762137-08, et non pas à un autre, que le versement doit être effectué.

In Memoriam

A la liste déjà bien longue de ceux qui nous ont quittés, il nous faut encore ajouter les noms des camarades ci-après: MM. Charles Dejembes, à Bruxelles; Omer Drienvall (6^e ChA), à Bievre; Albert Hille, à Meloux; Noël Rondeaux (2^e ChA), à Lestery; Joseph Lannes, à Bastogne; Jean Robinet (6^e ChA) à Petit-Fays; Gustave Delacollette, à La Roche; Achille Dachelet (E.M. 2^e ChA), à Ciney; Constant Wuidart, à Malmpré; Joseph rent (2^e ChA + 16^e Bon Fusil), à Ciney; Fernand Dion, à Lafort.

Aux familles de nos frères d'armes ci-dessus, nous réitérons nos condoléances éternes.

Hyménées

Nous avons appris le mariage de: — Mlle Marie-Rose Nannan, fille de M. Aimé Nannan, de Renne, et M. Daniel Rymart; — M. Philippe Mathieu, fils de M. Marcel Mathieu, de Renne, et Mlle Bernadette Carthy; — Mlle Liliane Borsu, fille de Mme Albert Borsu, de Hottot, et M. Jean-Luc Destrie, de Frouville; — M. André Pirson, fils de M. François Pirson, de Limerlé, et Mlle Fabienne Huat, de Viesalm.

Aux heureux parents, nos plus vives félicitations; aux nouveaux époux, nos vœux les plus ardents de bonheur et de prospérité.

Noces d'or

Ont fêté leurs cinquante années de mariage: — M. Joseph Marchal et Mme Alice Englebert, à Limerlé; — M. Arthur Vincent et Mme Gabrielle Masuy, à Méan.

C'est de tout cœur que nous les en félicitons et leur souhaitons de continuer à s'aimer ensemble de nombreux jours de paix et de bonheur.

Distinctions honorifiques

Ont été promus Chevaliers de l'Ordre de Leopold II: — M. Victor Despas, notre délégué d'Havelange; — M. Victor Baurain, d'Havelange également; — M. Joseph Dion, de Porcheresse en Condioz (28 années de majorat); — M. Albert Roseux, de Ciney.

A reçu la Croix d'Honneur de la Fraternelle Belge des Anciens Légionnaires Français: — M. Jules Bidaine, de Rochelort.

Nous adressons à cette occasion nos chaleureuses congratulations à tous ces camarades qui se voient ainsi récompensés de leur dévouement.

NEUFCHATEAU - LIBRAMONT

Décès

Nous avons appris le décès d'Eugène Francis de Curt. Il était commandant au premier Chasseurs Ardennais. Respectant la volonté du défunt, aucune délégation n'a assisté aux funérailles qui ont eu lieu dans l'intimité. Nous assurons la famille de notre vive sympathie et lui renouvelons nos sincères condoléances.

Naissance

Arthur Vanquin de Lamouline nous annonce la naissance de son petit-fils Stéphane. Sincères félicitations aux heureux grands-parents et envoyés via au nouveau-né.

Retraite

Notre Président national a été admis à la pension après une belle carrière au Commerce extérieur. Nous le félicitons et lui souhaitons une retraite longue et heureuse.

SAINT-HUBERT

Décès

- Mme Marie Detalle, épouse de notre membre effectif Louis Emprunt de Vesque ville, est décédée le 21 juillet dernier à la clinique de Libramont. Une délégation de la section était présente aux funérailles.
 - Mme Célestine Eays, épouse de notre membre effectif Albert Martin, est décédée à Ste-Ode le 7 août dernier. Une délégation était également présente aux funérailles.
 - M. Constant Alexandre, membre effectif de la Fraternelle, est décédé le 30 août dernier. Une délégation avec drapeau a assisté à ses funérailles.
- A ces familles durement éprouvées, nous présentons une fois encore, au nom de toute la section, nos plus sincères et très fraternelles condoléances.

Billet rose

Se sont unis par les liens du mariage:

- le 27.5.81: Mlle Josiane Chalon, fille de notre vice-président Jean Chalon, avec M. Yves Mazières de Libramont;
- le 4.7.81: Mlle Marie-Christine Bils, petite-fille de notre membre effectif Désiré Borhovens, à Ciney; Constant Wuidart, à Malmpré; Joseph rent (2^e ChA + 16^e Bon Fusil), à Ciney; Fernand Dion, à Lafort;
- le 5.9.81: Mlle Kitty Vaillant, petite-fille de notre membre honoraire M^{me} François Gatieler, avec Jean-Luc Vermeulen.

Félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Naissances

— Une petite Béatrice est venue égayer le foyer de M. et Mme Pierrard-Leyende d'Arville. Les grands-parents Pierrard-Alexandre en sont très fiers. Le grand-père Isidore Pierrard est membre effectif de notre section.

Deux dates à bloquer, dès à présent, pour 1982

☆ 26 avril - Congrès national à HUY.

☆ 23 mai - Courtrai - VINKT.

— Une petite Vignine est née le 4.8.81 au foyer de Marjéline Henneaux et Michel Palizeul, respectivement fille du notre membre adhérent Jean-Mathieu Henneaux et fils de notre membre effectif Vital Palizeul.

Hospitalisations

- Notre camarade Gaston Guillaume, après opération à la clinique de Libramont le 3.6.81, est rentré chez lui pour se refaire une santé. «Résiste et Mords» - Gaston.
- Après intervention chirurgicale, Mme Lambert-Félix, épouse de notre dévoué porte-drapeau Fernand Lambert, est rentrée chez elle pour achever sa convalescence.

A notre camarade Gaston et à Mme Lambert, la section présente ses vœux les plus vifs de prompt et complet rétablissement.

Activités de la section

- 14 juin - Tempoux. Apposition d'une plaque commémorative par la section de Saint-Hubert. Etaient présents à cette cérémonie, M. Calozet, bourgmestre, qui a procédé au dévoilement de cette plaque et était accompagné de MM. les Echevins Renard et Leclère ainsi que de Mmes Calozet et Leclère. La section se remercie d'avoir voulu rehausser cette cérémonie de leur présence.
- 21 juillet - Fête Nationale. Une délégation avec drapeau était présente au Te Deum chanté dans la Basilique.
- 23 août - Arloy. Une délégation importante avec drapeau était présente aux cérémonies patriotiques du souvenir et d'hommage aux combattants français tombés lors des combats de 1914 et aux fusillés civils d'Arloy. Ces cérémonies étaient rehaussées par la présence de M. le Consul de France à Liège, du général français Dion, du bourgmestre de Libin M. Mouzon et d'autres personnalités. Des Chasseurs Ardennais des sections de Bertrix et de Houffalize étaient également présents.

Membres adhérents

Chers jeunes camarades, le comité de la section vous invite, une fois de plus, à assister en grand nombre à nos réunions et manifestations. Vos Anciens vieillissent, vous devez songer à la relève afin de perpétuer l'existence de notre belle Fraternelle à laquelle vous êtes attachés.

Nous comptons sur vous et nous vous attendons.

VIRTON

Dans la première moitié de cette année, notre section eut à déplorer le décès de trois de ses membres.

Affectés au 5 ChA, ils servirent pendant toute la mobilisation, participèrent à la Campagne des 18 Jours et moururent une captivité de cinq ans. Tous trois étaient invalides de guerre. Citons-les dans l'ordre chronologique de leur décès.

En avril, Roger Guissard, d'Ette, à l'âge de 69 ans. Il était président des anciens P.G. de sa commune pour lesquels il était tout dévouement. En juin, Victor Poncelet, d'Ette, dans sa 69^e année.

En juillet, Marco Grevisse de Saint-Mard, à l'âge de 71 ans. Il avait servi comme lieutenant de réserve au 5 ChA, où sa conduite pendant la campagne lui avait valu la croix de guerre. Membre très dévoué de notre comité. Il avait joué un grand rôle dans la création de notre section en 1950. Il présidait depuis sa fondation, l'importante section d'anciens P.G. de Saint-Mard.

Aux familles, nous renouvelons nos plus sincères condoléances.

Le Roi, Chef de l'Armée

Après la revue du 21 juillet, sept cents militaires de tous grades ont été reçus au Palais royal. S.M. le Roi Baudouin a prononcé l'allocution suivante, texte qui a évidemment sa place dans notre bulletin.

Généraux, Amiraux,
Officiers,
Sous-Officiers, Caporaux,
Soldats et Matelots,

Il y a 150 ans, le Roi Léopold 1^{er}, en prononçant le serment constitutionnel, devenait Commandant en Chef des Forces Armées. Quelques semaines plus tard, le Roi commandait en campagne une armée belge dont les combattants ne manquaient certes pas de courage ni d'enthousiasme, mais à qui l'organisation, l'instruction, la discipline et l'armement faisaient largement défaut.

Le temps n'efface pas les leçons de l'histoire et une nation ne peut oublier que son légitime désir de paix doit s'affirmer dans un élément de force capable de garantir le respect de son identité, l'intégrité de ses valeurs et de sa liberté. Dans ce monde inquiet, l'Armée constitue, aujourd'hui comme hier, le pivot de cet élément de force.

Mais quelles que soient les structures de l'appareil militaire, ses armes, équipements et autres ressources matérielles dont d'ailleurs la Belgique s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de doter son armée, celle-ci vaut principalement par ses hommes. Car en dépit du terrible pouvoir destructeur de l'armement moderne, le principal atout de la défense réside dans la volonté d'être d'un peuple et en premier lieu de sa jeunesse, la volonté de préserver le libre choix de ses styles de vie et de pensée, de conserver son territoire et son patrimoine.

Les forces armées ont la possibilité et le devoir, dans la préparation et l'exécution de leurs tâches spécifiques, de cultiver les valeurs et d'encourager les comportements susceptibles d'entretenir et développer la volonté de défense.

La défense du pays est par excellence une mission d'intérêt général qui ne se nourrit ni de concurrence ni de compétition mais au contraire associe les efforts et requiert la coopération sans réserve. Désintéressement et abnégation sont deux traits dominants de l'esprit de défense. Et il vous appartient, à travers les cheminements de notre mode de vie sociale d'offrir et maintenir au service du pays des hommes et des femmes disponibles, pour l'effort et pour le bien commun.

L'exécution de vos missions de guerre exigerait une intensité des efforts et un niveau des compétences sans commune mesure avec le rythme et le degré des actions quotidiennes. Pour vous y préparer, il vous appartient dans vos exercices d'explorer et d'apprendre à dépasser les limites de vos capacités physiques, professionnelles et morales.

La jeunesse de ce pays est généreuse ; comme les jeunes d'ailleurs et d'autres temps, elle a le goût des actions désintéressées et le désir de se surpasser.

Il importe qu'elle reconnaisse dans notre armée l'occasion de satisfaire ces deux aspirations.

Je vous fais confiance.

Bibliographie

LA BELLE HISTOIRE DU 2^e CHASSEURS A PIED

par André Balénaux

Un fort élégant et intéressant ouvrage de 148 pages, au format 24 x 21 (peu pratique pour classement en bibliothèque), largement illustré et dont l'auteur est fils d'un ancien du «2 Chass». Réalisé aux éditions Everling à Arlon. La couverture couleurs présente la façade de la vieille caserne Trésignies à Charleroi et le blason du régiment, avec la devise: «Trésignies, nous te suivons». La préface est du lieutenant-colonel Luc Chasseur, dernier Chef de Corps à Charleroi et présentement commandant du Camp «Roi Albert» à Marche-en-Famenne.

C'est toute l'histoire d'un de nos plus anciens régiments, depuis sa création en 1831, et qui tint garnison à Tournai jusqu'en 1914, puis à Charleroi, à partir de 1919 et jusqu'en 1976.

Nombre d'officiers et de sous-officiers des Chasseurs Ardennais ont servi au «2 Chass». Il

a compté plusieurs chefs de Corps qui avaient été auparavant aux Chasseurs Ardennais ou qui y vinrent ensuite: 1948, lieutenant-colonel Mathen; 1964-1966 lieutenant-colonel BEM Charles Lalière (4 ChA en 1940); 1977-1979, lieutenant-colonel Barbier, actuellement commandant du 2 ChA; 1979-1981, lieutenant-colonel BEM Tancre et, depuis le 3.7.1981, lieutenant-colonel BEM Delvosal, qui furent l'un et l'autre au 1 ChA.

Un message à mes petits-enfants

GNOSE OU SCIENTISME

par le général Crahay

L'ancien commandant du bataillon belge en Corée et commandant en chef des Forces belges en Allemagne, auteur déjà de plusieurs ouvrages et qui a retrouvé la foi durant sa

Le sous-officier

Dans le numéro d'août de «Journal du Corps», le colonel BEM L. Kolp, descendant d'une vieille famille arlonaise, consacre un éditorial au Corps des sous-officiers. En voici quelques extraits, après avoir rappelé la parole de Napoléon: «Les bons sous-officiers sont le ciment qui maintient ensemble une armée»:

...J'ai toujours considéré le sous-officier comme un collaborateur éminemment précieux sur lequel l'officier doit pouvoir compter. En mesurant la portée de sa tâche, l'étendue de sa mission, le rendement de son attitude, de sa tenue, de sa conduite, bref, de son exemple sur le soldat, j'ai aussi mesuré le caractère délicat de sa mission.

Très proche de l'homme par ses fonctions journalières, il ne dispose pas toujours, par le fait même des circonstances, des éléments qui sont à la base du prestige. Son rôle est d'autant plus difficile. Cette question du prestige du sous-officier mérite notre plus vive attention et les plus grands soins. Qui ne se souvient de cette période de centralisation à outrance, fort heureusement révolue, au cours de laquelle le sous-officier, dans les exercices, perdait son rôle de collaborateur et œuvrait plutôt comme un manœuvre.

Avec la «technisation», sa responsabilité s'est vu croître vis-à-vis de l'individu et à l'égard du matériel; ses connaissances professionnelles sont toujours davantage sollicitées; sa mission exige de lui une fiabilité et un sens du devoir, en rapport avec l'indépendance que confère cette «technisation». Il faut donc que le sous-officier dispose, dans le cadre de ses missions et de ses attitudes, de l'initiative d'exécution, de cette même initiative qui lui sera réclamée à l'heure des combats.

Mais dans le prestige, il ne faut pas seulement considérer le prestige que l'on reçoit mais aussi le prestige que l'on doit se donner. En ce qui concerne ce dernier, il y a lieu de considérer l'intervention du coefficient personnel, la volonté d'élargir, d'amplifier ses connaissances techniques pour dominer avec succès la troupe commandée, la tenue, le langage qui ne doivent jamais donner lieu à critique.

L'histoire des campagnes passées, non pas l'histoire militaire enseignée dans nos écoles militaires mais celle des petites actions héroïques dont la somme fait la grande bataille, nous apprend que le sous-officier était souvent le seul chef omniprésent qui pouvait servir de guide et d'exemple à la troupe.

captivité en Allemagne, s'adresse aux hommes de peu de foi, en notre période d'incrédulité et de désespérance.

La gnose (du grec «gnosis» = connaissance) résulte d'une foi absolue et mystique. Faut-il croire, comme les gnostiques en la possibilité d'une connaissance directe et complète de Dieu par une illumination intérieure ou faut-il se confier à la science, c'est-à-dire à l'homme et à son cerveau? Sous la forme d'un message à ses petits-enfants, l'auteur propose aux jeunes un choix entre quelque chose et Quelqu'un.

Ce livre au format 15 x 22 compte 148 pages, comme le précédent, et a été édité par Desclée à Tournai.

PHOTOS-SOUVENIRS

Les officiers du 4^e Chasseurs Ardennais, prisonniers de guerre à Eichstätt (Bavière) - juin 1940

Par rang, en commençant par le haut:

1. Poncelet (1), Granville (EM/R), Malhieu (4), Honnay (5), Cuyllits (1), Delpeldange (EM/R), Noël (8), Gillet (6).
2. Lakaye (2), Goelhen (EM/R), Kirsch (EM/R), Simon (EM/R), Lambin (10), Ch. Lalière (5), Aumônier Havet (III), Rausch (4), Martin (6).
3. Barry (I), Boulenger (1), Ricail (3), Decortis (I), Wagner (II), Pestiaux (6), Poelmans (4), Lambiotte (EM/R), Delvaux (4).
4. Loupe (8), Fosty (8), Steimes (3), de Mcreau de Gerbehaye (10), Nilles (5), Simonet (II) et Collignon (1).

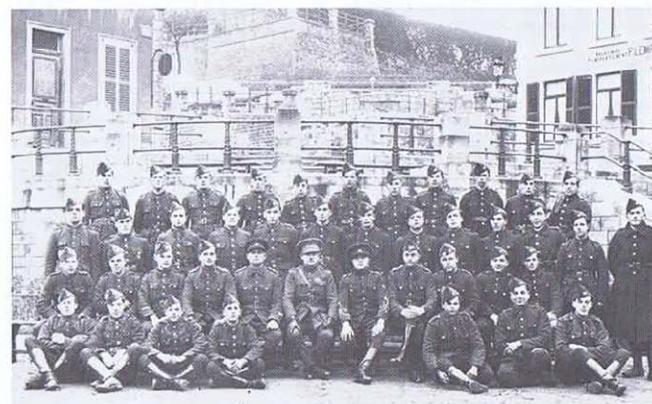
Envoi: Robert Siméon, On (Marche-en-Famenne).



Les officiers du 1/4 ChA à Eichstätt - 29 avril 1941

Lts Poncelet, Boulenger et Barry, Cdt Decortis, Lt Steimes, Cpn Ricail et Lt Collignon.

Envoi: Robert Siméon.



La 2^e Batterie de l'Artillerie des Chasseurs Ardennais, en 1935 ou 1936, sur l'actuelle place des Chasseurs Ardennais, au pied de Saint-Donat à Arlon.

Envoi: Jean Martin, Alle-sur-Semois.



Le décès de notre membre d'honneur

Daniel Ryelandt

Le 6 octobre, décédait à Bruxelles, en sa 79^e année, le baron Daniel Ryelandt. C'était une personnalité marquante de notre pays: il avait été, notamment, secrétaire du comte de Broqueville, chef de Cabinet des ministres Pierlot, du Bus de Warnaffe et De Schrijver: administrateur-délégué, directeur général, puis président du conseil d'administration de l'agence Belga, dont il avait essayé de faire une grande agence de presse, en dépit des moyens réduits qui lui étaient consentis. Il fut aussi avocat et journaliste de talent, collaborant à de nombreuses publications. Durant les dernières années, il s'était surtout intéressé aux problèmes de la décomposition de nos institutions, et principalement de notre administration.

Né à Bruges (son père était un musicien réputé), il s'était attaché très jeune à l'Ardenne où la famille de sa mère possédait une maison à Orchimont; il y passait ses vacances avant de s'y établir. Là, il créa et commanda le groupe AS de la Basse-Semois, dit d'Orchimont, et le plaça d'emblée sous le signe des Chasseurs Ardennais. Le bérêt vert y était l'ornement distinctif. Daniel Ryelandt aimait raconter que la sanction la plus grave, en cas de frasque, était l'interdiction de porter le bérêt vert pendant une période déterminée. Quand il reprit du service, en qualité de volontaire de guerre, à la Libération, il demanda et obtint de pouvoir continuer à porter le bérêt vert à la hure.

Daniel Ryelandt n'aurait pas qu'on lui donnât le titre de baron. Il préférait celui de

commandant Ryelandt, dans la clandestinité «commandant Benoit». Dans son livre, publié en 1969, «CHASSEURS ARDENNAIS DANS LE MAQUIS», il synthétise en quelques lignes l'action de sa troupe de «bûcherons, cultivateurs, braconniers, étudiants, scouts bruxellois...»: «Leur lutte, ils l'ont menée obscurément, héroïquement parfois, sachant bien qu'ils n'avaient d'autre récompense à espérer que celle de la satisfaction du devoir accompli et des coups durs portés à l'ennemi».

Daniel Ryelandt avait été nommé membre d'honneur de notre Fraternelle — distinction exceptionnelle — au congrès national de Houffalize, en 1970, en même temps que le lieutenant général aviateur Leboutte et le général médecin Guérissse. Il suivait de près nos activités et était présent à tous nos congrès où l'on reconnaissait sa silhouette élancée, surmontée d'un grand bérêt vert qu'il portait fièrement, fortement penché sur l'oreille droite, comme cela se faisait avant la guerre, et non enfoncé jusqu'aux oreilles ou étiré vers l'avant comme on le voit trop souvent aujourd'hui (il est vrai qu'on a rétréci ses dimensions pour ne pas faire de jaloux !). Au lendemain, il ne manquait jamais de m'adresser un message plein de gentillesse. Je me souviens encore que celui qui me parvint, après le congrès d'Athys, se terminait par ces mots: «Et maintenant, pour vous, repos!».

Homme de vraie simplicité, de courtoisie britannique, modéré, fidèle et désintéressé, Daniel Ryelandt ne se sentait vraiment bien, chez lui, que dans nos grands espaces ardennais. Il fallait le voir dans son «domaine» du maquis, et notamment sur ce plateau des Flâchis où il avait fait ériger une chapelle commémorative pour les morts de son groupe, et au premier chef des deux Flamands qui étaient tombés à cet endroit, parmi les bruyères, les sapins et les genêts: Jean Daelemans de Bruges et Paul Bellingh de St-Trond. Dans ce maquis, furent aussi les deux frères Van Bilsen. Le bulletin de l'Action catholique universitaire flamande écrivait à propos d'un de ces héros: «C'est là que le sol wallon a reçu son sang flamand au service de la commune Patrie. Les Flamands trouveront ainsi en pays wallon ce que la tombe de Psichari à Rossignol est pour les intellectuels français. Le monument qu'on bâtra sera comme un symbole et une confirmation de ce que les Flamands veulent être: des citoyens belges intègres, audacieux et prêts au sacrifice».

Paroles à méditer en ce moment où des deux côtés de cette artificielle frontière linguistique par laquelle on a séparé les Belges, certains s'attachent avec rage à faire voler la Belgique en éclats. C'est ce que ne veulent pas les Flamands tombés dans les maquis d'Ardenne, ni les Chasseurs Ardennais morts pour la patrie à Vinkt, Deinze ou Gottem.

Daniel Ryelandt, le Brugeois retiré en Ardenne, était l'incarnation de ceux qui ont foi dans le maintien de la Belgique unie, réconciliée. Nous gardons de lui un fidèle souvenir et les Chasseurs Ardennais de 1940, des maquis et ceux qui les ont suivis expriment leur profonde sympathie à la baronne Ryelandt, ainsi qu'à ses nombreux enfants, petits-enfants et arrière-petits — enfants.

A.H.



L'ACADEMIE ET LES MILITAIRES

Les extraits qui suivent sont peut-être un peu anciens, puisqu'ils remontent à la réception de Michel Droit à l'Académie française, en mars dernier. En vérité, ils sont des lors immortels. Le discours de réponse au nouvel académicien fut prononcé par Thierry Maulnier, lequel commença par rappeler qu'en tant que corps constitué, l'Académie n'est pas antimilitariste, attendu qu'elle accueille même dans ses rangs des militaires, «tout au moins lorsqu'ils sont parvenus au maréchalat».

Et de poursuivre plus loin:

«Le mot même de civilisation, qui est, selon l'étymologie, le contraire de militarisation, nous rappelle que le destin et l'honneur des sociétés humaines ne sont point de se résoudre tout entières dans le service et le culte de la fonction guerrière. Mais cette fonction n'en appartient pas moins au domaine des nécessités fondamentales, qui astreignent tout groupe humain, s'il veut survivre et durer, à se mobiliser pour sa défense et la défense de son territoire contre l'agresseur, le dominateur, le prédateur éventuel. Et si cette fonction est nécessaire, il n'y a pas d'opportunité qu'elle soit en même temps discréditée...»

NECESSITE D'UNE ARMEE

«... aussi longtemps qu'une possibilité de guerre existe, il faut une armée pour y faire face, et une armée est faite pour livrer des batailles et, si possible, les gagner. Il n'est pas sûr que le meilleur moyen de mettre en mesure de gagner des batailles soit de la mener à se considérer elle-même, ainsi que nous l'avons vu faire plus d'une fois en ce siècle, comme une institution archaïque, poussiéreuse, passablement ridicule, au service de valeurs périmées, comme une inutilité coûteuse, comme un conglomérat de ronds-de-cuir galonnés, de culottes de peau antidryfusardes et d'ermis Bidasse dans l'attente du train de 8 h 47.

«Ou l'institution militaire est inutile, et il faut la supprimer. Ou elle est ou peut être encore utile à quelque chose, et, dans ce cas, il est raisonnable de lui accorder un minimum de considération.»

Ce n'était peut-être pas très chaleureux, mais est-il permis d'attendre de la chaleur d'un vénérable immortel? C'était, en tous cas bien pensé!

REGARDER, S'ECOUTER...

Après avoir prétendu, pendant sept ans, regarder la France au fond des yeux, ce qui a tellement agacé ses compatriotes, qu'ils l'ont envoyée, faire lanterne, Giscard d'Estaing annonce que désormais, il va les écouter. En silence, nous l'espérons...

Charles de Gaulle avait une meilleure méthode. Se gaussant un jour des sondages, il dit: «Quand je veux savoir ce que pense la France, je m'interroge...».

LA MUSIQUE AVANT TOUT

Le Libéria, où l'ex-sous-officier devenu président de la république ne badine pas avec la discipline, le ministre de la défense nationale et le chef d'état-major ont été, chacun, condamnés à 5.000 dollars d'amende, pour négligences, notamment pour mauvais entretien des instruments de musique. Voilà un chef qui n'aime pas la mauvaise musique...

VISION DOUBLE

Il y a quelque temps, un journal bruxellois rappelait l'histoire éculée du bonhomme à qui l'ophtalmologiste demandait s'il ne voyait jamais double. Et de répondre: «Si, le soir quand je sors du bistrot».

Damnation: l'article était intitulé «Chez l'occuliste». Comme quoi, le journaliste ou son correcteur voyait, lui aussi, double.

RACISME, ETC....

Le Moniteur belge du 8 août dernier a publié une loi du 30 juillet 1981 «tendant à réprimer certains actes inspirés par le racisme et la xénophobie».

L'initiative est bonne dans son principe, mais gare aux applications abusives et mesquines. Pourra-t-on encore dire «Soûl comme un Polonais» ou «Fou déliant comme un ayatollah» sans risquer l'emprisonnement?

MAINTIEN DE L'ORDRE ET MILICES PIVEES

La commission spéciale d'enquête parlementaire, créée au sein du Sénat, et «relative aux problèmes posés par le maintien de l'ordre et les milices privées» a publié un énorme rapport de 259 pages que sans doute personne ne lira, sauf l'un ou l'autre insomniaque. Le maintien de l'ordre et la répression des milices privées se fait dans les actes et non sur le papier.

Le document s'orne en fine de deux signatures particulièrement illustres, celle de notre «ami» Jos. Wijninckx, président et Georges Gramme, rapporteur. De toutes façons, on aura, en ces temps de crise, contribué au commerce du papier et à la promotion de l'imprimerie.



Inventeurs...

... américains

Nul ne s'étonnera que les Américains, rois de la technologie, soient à l'origine de nombreuses inventions. A leur actif, on doit mettre notamment le réfrigérateur (1834) bien sûr, la machine à écrire, le télégraphe, le téléphone, la télévision, l'ordinateur, le transistor, l'éclairage électrique, le polaroid et, bien entendu, le chewing-gum (1872).

Mais aussi, le... papier-toilette (1857), le patin à roulettes (1863), le réveil (1787), le parcimètre, le stylo-pilote, le dentifrice, l'escalier roulant et... le soutien gorge (1912). A cette date, Maë West avait déjà vingt ans, mais si nous nous référons à une photo d'époque, elle n'avait pas besoin de cet... instrument qui, on une formule connue, relève les fibres, rabaisse les puissants et ramène les égarés. Il faut cependant ajouter qu'il est, aujourd'hui, passé largement de mode.

... Russes

La liste des inventions russes est innombrable. C'est bien simple: Popov a tout inventé!

... et belges

Mais les petits Belges occupent une place de choix dans cet inventaire. Voici quelques-unes de leurs inventions les plus connues: four à coke (Coppée), soude (Solvay), première matière plastique (Baekelandt), métallurgie du zinc (Dony), pieux dans la construction (Frankignoul), dynamo électrique (Gramme), moteur à explosion (Et. Lenoir, né à Mussy-la-Ville), béton précontraint (Magnel), éclairage au gaz (Minckeleers) et son succédané, le... bec de gaz, saxophone (Ad. Sax), étrépage mécanique du verre (Fourcault), anatomie (Vésale), witloof, bégonia (d'où l'expression très en usage chez nous: «ChARRIER dans les bégonias»).

Et l'on pourrait ajouter la gueuze-lambic, la vraie frite, le smokkeleer, la splitsing, le brusseleer (ou l'art de parler simultanément deux langues) et les plaques indicatrices bilingues, telles Centr(e)um, Bru(xel)les)ssel, Mons/Bergen, etc. etc., sans compter les déficits budgétaires et la dette publique records.

CHASSEURS ARDENNAIS TOMBES AU CHAMP D'HONNEUR PENDANT LA CAMPAGNE DE 1940 XVIII BATAILLON MOTO/ChA (1)

Noms et prénoms	Lieu et date de naissance	Matric. Grade et classe	Tombé le... à..
E.M. GERARD Raymond, J.E.G.	Huy 13-3-08	Lt ac.	23 Oyeek
1 ^{re} Cie ANDRE Albert, F.P.	Bleid 13-4-16	Sdt M 36	11 Erezée
BERNARD Joseph, A.L.G.	Hargimont 18-4-11	Sdt M 31	13 Gembloux
MAZIERS Antoine, J.J.	Corbion 28-3-16	Sdt M 36	13 Perwez
MEHAIGNOUL Marcel, A.L.G.	Malonne 27-8-10	Sdt M 31	13 Perwez
MOYEN Auguste	Baillamont 31-12-16	Sdt M 36	13 Perwez
DETAILLE Norbert, M.E.	Straimont 25-12-11	Sdt M 31	14 Perwez
DENEUFMOSTIER Camille, H.E.	Huy 22-1-20	Sdt M 39	14 Perwez
MALHAGE Robert	Izel 20-12-10	Sdt M 31	14 Perwez
PIRLOT Joseph	Marchin 15-12-19	Sdt M 39	14 Perwez 21 Etterbeek
MARTIN Jean Joseph	Hannut 13-7-12	Sgt M 33	25 Moorsele
BAEKEN Charles, H.E.	Anseremme 27-1-11	Sdt M 31	25 Moorsele
BOCCA André, J.G.	Andenne 14-4-20	Sdt M 39	25 Moorsele 26
DECULOT Jean, V.G.	Leignon 18-9-14	Sdt M 37	25 Menin 31 Renaix
GRUSELLE Marcel, A.A.	Grand-Leez 27-2-20	Sdt M 39	25 Moorsele 1-VI Ixelles
LEMAUVAIS Narcisse, G.	Septon 14-3-13	Sdt M 33	25 Menin
SURAY Robert, A.	Beauraing 18-2-20	Sdt M 39	25 Menin
THOMAS Charles	Bure 7-10-07	Sdt M 27	25 Menin

(Suite et fin au prochain numéro.)

UN PATRIOTE MERITANT

A peine avait-il pris possession des fonctions de président de la République que M. Mitterrand faisait, comme on dit, «Chambrier de la Légion d'Honneur», l'écrivain Louis Aragon. On lira plus loin quelques extraits des écrits qui ont rendu ce grand homme digne d'une telle distinction. Il est vrai qu'il persiste dans les répétitions. Dans un de ses ouvrages, intitulé justement «Le mouvement perpétuel», on trouve un morceau composé exclusivement du mot «Persienne», vingt fois répété, et c'est intitulé «Persiennes». Autres œuvres maîtresses: Elsa, Cantique à Elsa, Les yeux d'Elsa, Le Fou d'Elsa...

Mais, voici des extraits significatifs:

«Plus encore que le patriotisme, qui est une hystérie comme une autre mais plus creuse et plus mortelle qu'une autre, ce qui nous répugne, c'est l'idée de patrie qui est vraiment le concept le plus bestial, le moins philosophique dans lequel on essaie de faire entrer notre esprit».

«Mon pays que je déteste, ou tout ce qui est français comme moi me répugne à proportion que c'est français... Nous sommes ceux-là qui donneront toujours la main à l'ennemi...».

«Vive la Guepéou, figure dialectique de l'héroïsme».

«Un jour, je compris que je nourrissais en moi ce démon: le besoin de trahir».

Et, bouquet final:

«J'ai bien l'honneur, chez moi, dans ce livre, à cette place de dire que très consciemment, je conchie l'armée française dans sa totalité».

Pas étonnant que le jour où fut rendue officielle la mesure de Mitterrand, il y ait eu un gros remue-ménage sous terre du côté de Colombey...



RAJUSTEMENT NECESSAIRE

Que ne nous a-t-on rebattu — et non rabattu — les oreilles et les yeux, pendant des semaines, lors des récents alignements monétaires, avec le mot «réajustement», employé même par la presse et les radios françaises. Or, le terme correct est «rajustement». On ne doit employer le préfixe «ré» dans les mots composés qu'en cas de possibilité de confusion, de cacophonie ou de dissonance (oui, un seul n!). C'est ainsi qu'on doit dire et écrire: récrire, rapprendre, rasseoir, ravoir, rajouter, rajuster, racquitter, rendormir, renclore, rouvrir (mais réouverture), radoucir, rappareiller, etc... En revanche: réappareiller, réécrire, réabonner, réaffirmer, réarmer, réinventer, réinstaller, réaménager...

UNE CYCLOPE

On n'en finirait pas de rapporter les fautes contre la langue française tant en orthographe qu'en syntaxe, en prononciation ou liaison qui commettent chaque jour les «parleurs» de notre RTBF (F comme fautouche). Par exemple, à deux reprises, dans la revue de presse du matin du 12 octobre, la «journaliste» de service nous a parlé d'un «œil de cyclone» (elle prononçait «cycloaune»). Elle doit sans doute appartenir à la tribu qu'on croyait disparue des «cyclopes».

GLOIRE AU... PEUPLIER

La RTBF (F comme fautou) encore nous a donné la primeur, en août dernier, d'un prétendu «Hymne wallon», écrit par un nommé Libens (compositeur, n'écrivez pas «Liebens») sur une musique d'un certain Fourré (comme le coup...). Et de nous dire qu'il s'agissait là d'une «création mondiale»... Le refrain, qui ne peut être entonné que par un tenor, est digne de la Muette de Portici ou des opéras de quat'sous:

Ne coupez pas le peuplier,

Qui se balance en liberté.

Il est là depuis des années.

Des mots d'amour y sont gravés.

Ne coupez pas le peuplier,

C'est un Wallon qui l'a planté.

Pourquoi le peuplier? Ce n'est pas précisément l'arbre roi en Wallonie.

On pourrait aussi chanter: «Ne fermez pas nos usines sidérurgiques et textiles. C'est des Anglais qui les ont créés!».

A TOUTES NOS SECTIONS

Au cas où l'une de nos sections serait amenée à devoir recourir à nos assurances en faveur de nos DRAPEAUX et PORTE-DRAPEAU, elle est priée de s'adresser directement à notre ami:

Lucien LECLERE, s.a.

assureur

Rue François Stroobant, 29

1060 BRUXELLES

Tél. (02) 345 09 23

LE VERTIGE

On a déjà souligné que notre dette publique, par tête d'habitant, était devenue la plus élevée du monde, abstraction faite d'Israël qui constitue un cas particulier. Chaque fois que naît un enfant en Belgique, l'Etat lui fait un beau cadeau, à savoir qu'il est déjà débiteur de plusieurs centaines de milliers de francs.

Loin de se ralentir, la progression ne fait que s'accroître, et «La Libre Belgique» calculait récemment que la dette publique progressait de 70 millions par heure, soit 1.200.000 F par minute et 20.000 F par seconde.

Ainsi donc, le temps de faire un a-fond d'un demi de bière, et la Belgique est moins riche de 60 à 100.000 F, selon que le buveur met trois ou cinq secondes...

REGRETS TARDIFS

Que d'agitation, parfois touristique et folklorique, n'a-t-on pas créée en France, pendant dix ans, autour de l'agrandissement du camp de Larzac, dans l'Aveyron. On a mobilisé, autour de ce problème, des tas de gens dans une campagne échevillée, poursuivant, avant tout, des objectifs antimilitaristes.

Aujourd'hui, alors que le nouveau gouvernement de Paris a renoncé aux agrandissements prévus, la satisfaction est mitigée et les mécontents de plus en plus nombreux. Notamment, les propriétaires terriens à qui l'Armée a offert de très bons prix et qui ne trouvent pas d'amateurs pour une terre désertifiée. Et puis, les paysans, les artisans, les commerçants qui vivaient de l'Armée, et dont certains vont devoir chercher fortune ailleurs, en perdant ou liquidant à vil prix leur fonds de commerce. Quant aux travaux d'infrastructure qui ont été entrepris et qui ont coûté très cher, vu le terrain difficile, ils auront été faits pour rien, sauf pour la poche du contribuable.

Bref, les ex-agitateurs se voient aujourd'hui vilipendés, mais ils iront recommencer ailleurs. Quant à l'Armée, elle cherche d'autres terrains, en région fertile sans doute, mais on parle aussi d'aller jusqu'aux Etats-Unis...

SCANDALEUX

Alors que notre Etat est de plus en plus désargenté, et même au bord de la faillite, le dernier jour de la session parlementaire, s'est passé un incident honteux pour la démocratie: un député bruxellois avait démissionné. Son suppléant s'est présenté, a prêté serment et a siégé pendant une heure environ. Puis, le parlement a été dissous. Même s'il n'est plus candidat ni réélu, ledit député fugace va percevoir, durant une année son indemnité parlementaire, et bénéficier des divers autres honneurs et avantages de sa non-charge. Pourquoi pas une pension? Et dire que l'intéressé n'a même pas eu la pudeur de ne pas se présenter. Pourquoi, nous demande-t-on? Mais, parce qu'il savait, bien sûr!



3. CHASSEURS ARDENNAIS



Au Monument du 10^e de Ligne à Arlon, le colonel BEM Van Ruychevelt, président du comité organisateur.



Les Chefs de Corps au Monument national de Martelange.

MSA 81

La Marche du Souvenir et de l'Amitié déroula son long ruban de plus de 5.000 marcheurs, du mercredi 24 juin au samedi 27 juin, sur les chemins forestiers de nos Ardennes.

Mercredi, comme de tradition, le Commandant de Province, le colonel BEM Van Ruychevelt, prononça une allocution de circonstance au pied du monument du 10^e de Ligne, à Arlon. Après un éloge aux «An-

ciens», il fut le premier à insister sur le côté Amitié de la Marche, en invitant les personnalités présentes et les détachements à prendre le départ. Et ce en quatre langues.

Si les conditions atmosphériques n'ont pas toujours été des plus favorables, tous ont néanmoins fait montre de beaucoup de courage, puisque le pourcentage d'abandon ne fut pas supérieur aux années précédentes. Comme chaque année les quatre «Grands» étaient présents: le lieutenant-colonel Borboux (fondateur de la MSA), les commandants de réserve Claeys et Verreht,

et l'adjudant Flaman. Samedi, ils défilèrent côte à côte devant la tribune à Vielsalm. Si cette année, les Organisateurs ont encore été confrontés à des difficultés d'ordre budgétaire et se sont donc trouvés dans l'obligation de modifier certaines modalités d'exécution (plus de réparation de chaussures, intervention modeste d'un organisme bancaire), ce ne fut que dans l'unique intention de maintenir la MSA; cette merveilleuse manifestation de groupe où tout un chacun a la possibilité d'ouvrir une porte vers le passé en vivant quelques jours agréables dans le présent.



Au Mardasson, à Bastogne.



L'arrivée à Vielsalm.

LES BONS GROS

Nous avons déjà rapporté, sur base d'une enquête américaine (Cf. N° 124), que le fait d'être obèse renforçait les chances de succès dans la vie.

En France, un sondage entrepris lors de la sortie d'un film, intitulé «Les hommes préfèrent les grosses», a révélé que les Français préfèrent les gros: 56% des interrogés les trouvent «plutôt sympathiques» s'il s'agit des hommes et 53% pour les femmes. Sept % seulement trouvent gros et grasses «plutôt peu sympathiques».

Challenge Fusilier d'Assaut (Bourg-Léopold 25-29 juin 1981)

Après avoir remporté deux épreuves partielles sur trois au «CHALFUSAS» édition 1980-81 et du même coup le classement général, le 3 ChA, représenté par un peloton de la 3^e Cie participait à la 1^{re} épreuve partielle de l'édition 1981-82.

Ce peloton était commandé par l'adjudant COR Nocart avec comme adjoint le 1^{er} sergent Miercel.

Il a terminé avec 12 épreuves réussies sur 17 à la 4^e place sur 11 participants derrière le 1 ChA (15 épreuves réussies sur 17), le 2 Cy et le 5 Li.

Signaions toutefois que les recrues composant ce détachement avaient un mois de service en moins que leurs prédécesseurs et que leur préparation fut encore écourtée par la participation à différentes manœuvres.

Dans ces circonstances, le résultat obtenu par ce peloton est satisfaisant et n'hypothèque en rien les chances du 3 ChA pour une nouvelle victoire au classement général 81/82.

ACTIVITES PRINCIPALES

Du 9 au 18 juin 1981, la 3 Cie a participé dans les Ardennes à l'exercice PEGASUS au profit de la Cie ESR du 1 (BE) Corps.

Du 24 au 27 juin 1981, le 3 ChA a organisé la 15^e Marche du Souvenir et de l'Amitié.

Du 25 au 29 juin 1981, un peloton de la 3 Cie a participé au Challenge Fusilier d'Assaut (1^{re} épreuve 81/82).

Du 6 au 11 juillet 1981, le 3 ChA a hébergé une délégation de l'ER des Cadets.

Le 26 juin, un peloton de la 3 Cie a participé à la cérémonie de remise de Commandement du CFI, le lieutenant général Matton au lieutenant général Segers.

ARRIVEES

Les Adjt COR Cornet, Brasseur, de Kerchove d'Ousalgem sont venus de l'EI le 1^{er} juin 1981.

Le Sdt VM Demetsenaere est venu du CI N° 1 le 15 juin 1981.

Les Adjt COR de Schietero de Loppem, Pire, Engbert et Hougardy sont venus de l'EI le 3 août 81.

Le 1^{er} septembre le Capt Defoin est venu du 13 Li pour commander la 2 Cie; le Slt Collard est venu du 2 Dap A et est affecté à la 2 Cie; le Slt Lielfring est venu de l'EI et a été désigné pour la 3 Cie; le Sgt Janssens est arrivé du 2 Cdo pour la 1 Cie et le Sgt Motte du 1 ChA, moniteur EPS.

DEPARTS

Le Sdt VM Lausberg est passé à la Place et Camp de Vogelsang le 18 mai 1981.

Le 1 juin 81, le Cpl VC Bertholet est passé à 4 (BE) Pl Div Station à Glons.

L'Adjt Badet est passé au 13 Li le 13 juillet 81.

Le Lt Lessire, après avoir commandé pendant deux ans la 2 Cie, est retourné le 1 septembre 81 au 2 Cdo pour y commander la Cie EMS.

BREVET MILITAIRE

Le brevet militaire a été octroyé au Sgt CSOR Desmet, aux Cpl Peeters, Pirard ainsi qu'aux Sdt Dutz, Mottlen, Bonni, Hick, Lentz, Brusseleers, Honnen, Weynand, Fiemacle, Schlabertz, Kupper, Scheuren, Bertha, Crefcoeur, Haag, Vanjaele, et au Sgt Delsupehe.

BREVET D'APTITUDE PHYSIQUE

Ont réussi les épreuves donnant droit au brevet militaire d'aptitude physique et au port de l'insigne les

Sdt Carlier, Gooris, Gérard, Vandaele, Lissens, Quertaimort, Friedrich, Staessens, Otten.

COMMISSIONNEMENT

Le 1 juin 81, les Sdt Barbier, Mewait, Dartienne et Mitello ont été commissionnés Cpl CSOR; les Sdt Lambertz, Radermacher, Peters et Spiette ont été commissionnés Cpl.

Le 1 juillet, les Adjt COR Van Bellingen, Liart, Laurent et Crucifix ont été commissionnés Slt de Res.; l'Adjt COR deniste Mostaert a été commissionné Slt dentiste; les Cpl CSOR Barbier et Mitello ont été commissionnés Sgt CSOR; le Sdt Cambresier a été commissionné Cpl de Res.

Le 1 août, les Sdt CSOR Perpete, Warnand, Boons, Lorant, Houbeau, Boons, de même que les Sdt Mil Vandebem, Closset, Lamon, Paerotte, Albery et Tordoir ont été commissionnés Cpl.

Le 1 septembre, les Adjt COR Nocart, Camby et Bodson ont été commissionnés Slt Mi; le Sdt CSOR Nysen et le Sdt MI Barzin ont été commissionnés Cpl.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Il a plu à Sa Majesté le Roi de décerner en date du 7 avril 1981:

- La Croix Militaire de 1^{re} classe au Maj Evrard;
- La croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II aux Adjt Focant, Hemroulle et Badet;
- Les Palmes d'Or de l'Ordre de la Couronne à l'Adjt Collienne et au 1^{er} SgtMaj Frèches;
- La Décoration Militaire de 2^e Classe pour ancieneté au Cpl Baum.

INSIGNE «BON CHAUFFEUR»

L'insigne de «Bon Chauffeur» a été remis au Cpl Degroote, aux Sdt Georis et Bouharmont.

DIPLOME «BON CHAUFFEUR»

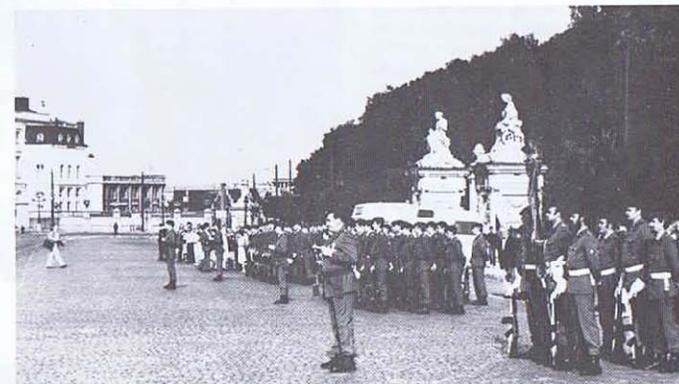
Le diplôme «Bon Chauffeur» a été remis au Sdt MI Delvaux.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

La relève de la garde au Palais Royal

7 septembre — ANNIVERSAIRE DU ROI



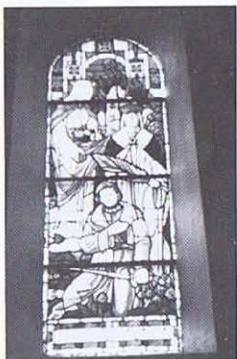
La garde aux Palais Royaux à Bruxelles était assurée par la 2^e compagnie. Le 7 septembre, jour anniversaire de Sa Majesté le Roi, le 1 ChA, avec son drapeau et une centaine de Chasseurs Ardennais sous les ordres du Lieutenant-Colonel BEM Dieu, exécuta la relève avec salut au drapeau du Régiment.

CHALFUSAS:

- La 1 Cie a remporté l'épreuve 1/80/81.
- Le Sdt Mil Remy a obtenu le trophée du meilleur challenger offert par la Fraternelle.

VITRAUX D'ART

pour
des héros à Limerlé



A l'occasion de pérégrinations dans le nord de la province de Luxembourg, notre secrétaire national, François Guiot, a découvert, en l'église de Limerlé, deux vitraux d'art dédiés à des Chasseurs Ardennais, morts pour la patrie en 1940, et qui étaient enfants de la paroisse.

Le premier concerne le sous-lieutenant Jules Crémer (3^e Cie/3 ChA), tombé à Chabrehez (Les Tailles), le 10 mai. Il est en tenue d'officier et est surmonté de deux anges. Le second représente le roi Léopold, en tenue de campagne, tenant par la main un Chasseur Ardennais, coiffé du beret vert à la hure, capote jetée sur les épaules et serrant son fusil. Il est surmonté par l'effigie du Christ. Le Chasseur Ardennais est Marcel Lomry (5^e Cie/3 ChA), tombé à Temploux le 12 mai.

Les reproductions que nous présentons, et qui seront peut-être de médiocre qualité, sont faites à partir d'excellentes photos en couleurs, réalisées par Joseph Haidon, secrétaire de la section de Vielsalm.

L'abbé G. Bertin, curé de Steinbach et ancien aumônier ChA, a bien voulu fournir des précisions à propos de ces vitraux. Les vitraux ont été conçus et réalisés par le peintre — verrier Rotta de Bruxelles, à la demande du curé de Limerlé d'alors, l'abbé Charles Nicolas. C'est lui qui conçut l'idée et qui a payé de ses deniers les deux vitraux. Il avait, en effet, beaucoup de déférence et d'admiration pour ces deux jeunes gens, qui faisaient très activement partie de sa section d'Action catholique.

Réunion des adhérents

Le 5 septembre, comme prévu, 127 personnes ont assisté à la journée des retrouvailles qui s'est tenue au Camp Roi Albert à Marche-en-Famenne et présidée par M. Hubert, président national.

Si la quantité n'y était pas, la qualité y était. (Nous nous attendions à beaucoup plus de visiteurs!)

La vieille garde de Siegburg se limitait à Moiny (colonel e.r. et président de la section), Norbert De Sutter (adjudant pensionné), Lejeune (militaire 1948) et Leuris.

Il est cependant à remarquer que des circulaires avaient été expédiées à des Chasseurs Ardennais qui n'étaient plus en règle de cotisation et à une multitude d'autres qui n'ont jamais été membres mais qui ont effectué leur service militaire au 1 ChA.

L'annonce couvrant une demi page dans le bulletin a été adressée à tous les membres.

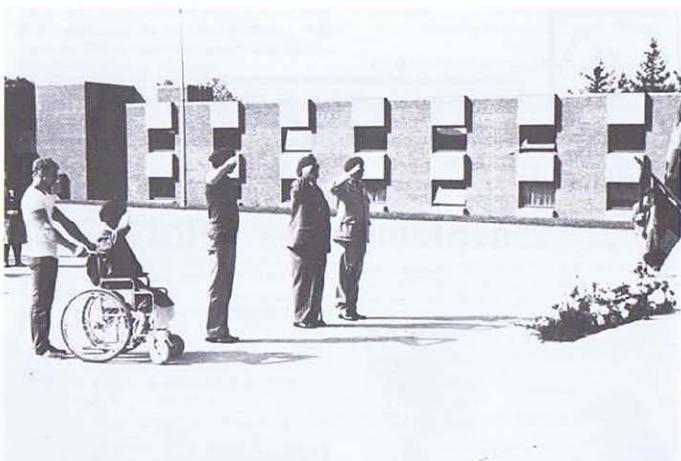
Une mention particulière pour notre camarade Bernard Dorchy venu de Blandain et piloté par son fils. Comme je l'ai mentionné dans un bulletin précédent, Bernard a perdu les deux jambes dans un accident de la circulation.

Les participants furent accueillis par le Lt-Col BEM Dieu (chef de Corps), M. Hubert (président national), les colonels e.r. Moiny (président) et Delogne (vice-président et ancien chef de Corps du 1 ChA), MM. Leuris, Colbrant, Dillien, Galdereux et Brisson.

Une forte délégation du 11 Bn de Fus (Fraternelle Patton), conduite par son président Jacques Garain, était de la partie avec son drapeau.

Claude Colbrant fit visiter sa compagnie (la 1^{re}) et les mascottes. Le monument des 1 et 4 ChA fut fleuri par le Lt-Col BEM Dieu pour le 1 ChA, M. Hubert pour la Fraternelle et Bernard Dorchy pour notre section.

Suivit une séance d'information au cours de laquelle M. Hubert, après les souhaits de bienvenue et les remerciements d'usage, retraça l'histoire de la fraternelle. Il répondit ensuite aux diverses questions et suggestions. L'apéritif, offert par la section à la cantine du camp, précéda le déjeuner des retrouvailles. Enchantés, les participants se sont promis de ne plus attendre et de se retrouver tous au prochain congrès national de la Fraternelle.



L'hommage au monument des morts des 1 et 4 ChA.

De gauche à droite: M. Leuris, Col. Delogne, Lt-Col BEM Dieu, président national, Col. Moiny.

L'assistance.

Vingt et un ans après



Les anciens des compagnies de marche d'Afrique se sont retrouvés le 19 septembre au Camp Roi Albert à Marche.

Environ 120 de ceux qui en 1960 et 1961 avaient participé au maintien et rétablissement de l'ordre dans l'ex-Congo belge et au Ruanda-Urundi, accueillis par le Lt-Col BEM Dieu (chef de Corps actuel du 1 ChA) et sous-lieutenant en 1961 à la 3^e compagnie de marche du 1 ChA.

Après de si longues années, ils se retrouvaient mais combien d'efforts de mémoire fallait-il faire pour se rappeler parfois les noms (certains avaient blanchi et d'autres avaient grossi)!

Après avoir assisté à un montage audio-visuel retraçant l'histoire du 1 ChA par Claude Colbrant et des photos d'Afrique par Jean Liben-Steyns, le groupe compact visita la 1^{re} compagnie, les mascottes et le matériel qui n'existait pas encore de «leur temps» Mag, Milan, CVRT.

Une gerbe fut déposée au monument des 1 et 4 ChA par le Lt-Col BEM Dieu, le Cdt Vos (commandant la 1^{re} compagnie de marche) et le Lt-Col hre Bontemps (commandant la 2^e compagnie).

Cette journée de retrouvailles se poursuivit par un apéritif et un déjeuner qui dura jusque... bien tard!

Au cours du déjeuner, le Lt-Col hre Bontemps, en l'absence du colonel e.r. Latière (absent pour motif de santé), lequel commandait le régiment en 1960, prit la parole et remercia le chef de Corps du 1 ChA pour son hospitalité et la bonne organisation ainsi que les participants.

Le commandant Vos, à son tour, dit notamment... Depuis 1960, nous n'avons eu que la réunion de Namur en juin 1970. Il est difficile de reconstituer la liste des adresses. Aujourd'hui, il y a déjà 21 ans que nous sommes allés en Afrique ensemble. Pendant cinq mois, loin du pays, loin de nos familles, nous avons eu le temps de nous connaître, de nous estimer.

Vous savez, un retraité, un vieux quoi, il agit peu mais réfléchit beaucoup. Plus d'une fois, je me suis posé la question: Pourquoi la 1^{re} Cie 1 ChA lui-elle une réussite? Bien sûr, nous avions été entraînés et disciplinés au 1 ChA, nous disposions d'un cadre de valeur qui, depuis 1960, n'a fait que recueillir étoiles et barrettes; cela n'explique pas tout.

Et les soldats étaient-ils des hommes exceptionnels? A cela, je réponds tout de suite: NON, ils étaient tout simplement des hommes. Mais, chaque homme a sa valeur propre et nous avons su en tenir compte. Comme tout commandant de compagnie et surtout au Centre d'instruction, j'ai eu sous mes ordres plusieurs milliers d'hommes (à la cadence de 200 par mois) et je reconnais avoir eu deux échecs. Probablement parce que le temps me manquait. J'ai dû déclarer que deux hommes ne valaient rien.

Voilà une histoire vraie qui fera réfléchir ceux d'entre vous qui ont encore des hommes sous leurs ordres: Un garçon de mon village natal qui fréquente l'école primaire est la risée de tous. Son physique le désavantage, il a deux oreilles comme des feuilles de chou. A dix ans, il ne sait pas lire. Mais ce qui l'intéresse c'est le toui de France. Peu à peu, il déchiffre les titres d'abord, les classements ensuite et très vite il connaît les articles des journaux sportifs. Peu doué, peu instruit, d'une famille modeste où la mère est malade, il quitte l'école à quatorze ans pour devenir un homme à tout faire dans un élevage de la voilaille. La guerre arrive et fervent patriote comme son père et ses grands-parents maternels, il entre dans la Résistance. Arrêté par les Allemands, il aura le sort réservé aux grands résistants, il aura la tête tranchée à la tache sur une place publique en Allemagne.

Voilà ce qu'est devenu le garçon dont on s'est tant moqué. Je ne vous dirai pas son nom car vous ne le trouverez dans aucun manuel d'histoire.



Un chef aime les hommes qu'il commande. Moi aussi, je le pense. Encore faut-il savoir ce qu'il aime veut dire!

Pour moi, aimer sa femme, ses enfants, sa famille, sa patrie, c'est se donner entièrement à eux, se donner encore et toujours, gratuitement, sans espoir de reconnaissance, c'est se consacrer à eux, c'est aller jusqu'au sacrifice. Ça, c'est aimer et un chef qui aime ses soldats, c'est comme cela qu'il les aime.

Le 1^{er} juillet 1970, l'un de vous m'a écrit: «Je suppose que d'autres réunions ont à espérer. Reunions qui permettraient, je crois, de sortir les compagnies de marche de l'ombre où on les a reléguées après usage. Car, j'ai cherché vainement dans la presse le moindre entrefilet rappelant notre travail là-bas. A croire que l'on a honte de nous».

...Je comprends que pour un jeune, ce soit décevant que la presse n'ait guère relaté l'intervention des compagnies de marche. Dans un journal, l'article annonçant le départ de la première compagnie de marche du 1 ChA occupait la surface d'un timbre-poste. Quand j'ai quitté le 1 ChA, en m'adressant aux jeunes, je leur ai dit: «La seule satisfaction qu'un officier puisse attendre, c'est celle du devoir accompli».

Je regrette de devoir citer un exemple personnel pour me faire comprendre.

Vous savez, comme tout militaire ayant participé à la campagne de 1940 et ayant beaucoup d'années de service, je suis titulaire de quelques distinctions honorifiques. Un jour, je me suis demandé mais quelle bonne action as-tu accomplie dans ta vie qui mérite distinction? Après réflexion, j'en ai trouvée une valable: «Un jour d'avril 1946, devant la caserne jaune à Aix-la-Chapelle, une trentaine d'enfants allemands jouent. Lorsque je reprends place dans la camionnette, je m'étonne de voir que ces enfants sont vraiment entassés les uns sur les autres. Du haut de mon siège, je vois qu'un enfant essaie de dégoupiller une grenade Mills. Spontanément, je bondis et parviens à arracher la grenade des mains de l'enfant. La goupille rouillée et en mauvais état est presque enlevée».

Pendant le trajet vers le champ de tir de Brandt, j'ai serré la grenade des deux mains. La grenade explosa entre deux buttes de tir. Vous ne pouvez savoir quelle immense satisfaction j'ai ressentie lors de la détonation. Les enfants eux seront rentrés à midi pour manger et aucun d'eux ne se sera vanté de l'affaire. Seul, mon chauffeur fut témoin de la scène et je n'ai jamais rien dit à personne.

Et je m'en voudrais de terminer sans vous lire la citation que je conserve dans mon portefeuille: «Ce n'est pas tomber dans une lutte acharnée qui fait une grande destinée. C'est mourir fidèle au devoir accepté. C'est d'accomplir dans l'ombre un noble sacrifice. D'aller au but certain sans que l'âme fléchisse. Et de n'attendre rien de la postérité»...

Plus que centenaires

Anciens des compagnies de marche du 1 ChA, nous devons vous féliciter pour votre longévité et surtout pour l'excellent état de conservation dans lequel vous vous trouvez. Nous voudrions en connaître la recette!

En effet, j'ai lu dans un journal du lundi 21 septembre 1981 en page 5: «... une bonne centaine d'anciens bérets verts ayant participé à l'expédition Zaire en 1860, se sont retrouvés samedi au camp Roi Albert à Marche...»!

Nominations

- Au grade de sous-lieutenant dans le cadre de réserve: SLT Dumont De Chassart, Cruysmans, Ancion.
- Au grade de 1 Sgt dans le cadre de réserve: Sgt Moureau.
- Au grade de sergent: Schwänen, Davoise, Debrade, Dekoster, Roskam, Wers.
- Au grade de caporal: Mignon, Libert, Houet, Lowe, Moreau, Charlier, Gusciglio, Lesage, Schwind, Vannuscorps, Walton Cavion, Dumortier, Pollard, Renquet, Vyverman, Stoz.

Commissionnaires

- Au grade de SLT dans le cadre de réserve: Adjt COR Mellery, de Viron, Van Der Elst.
 - Au grade de caporal: Constant, Dewet, Vertommen, Sciüs.
- Nous les félicitons vivement.

Arrivées

- Cdt Marchal du 1 Bn Para mis en fonction de S3.
- Cdt Mignon du CI No 1 mis en fonction de Chef Sec Pers.
- SLT Brunin de l'EI mis en fonction de chef de peloton à la 3 Cie.
- Med COR Coumet de l'ERSM.
- Adjt COR de Favereau mis en fonction de chef de peloton à la 1 Cie.
- Adjt COR Helsen mis en fonction de chef de peloton à la 3 Cie.

- Adjt COR Moreau mis en fonction de chef de peloton à la 2 Cie.
- 1 Sgt Sermon du 2 Bn Cjo affecté à la 2 Cie.
- Lt Chaudron de l'EM 1 Div mis en fonction de Comd 2 Cie.
- SLT Laurent de l'EI mis en fonction de chef de peloton à la 1 Cie.
- Sgt CSOC Laloux, Henry et Waltzing de l'EI.

Départs

- Maj. Keutlens à BLS; Capt Petit à l'EM 1 Div; Lt Fivet à l'EI; SLT Bourlée au 19 A Ch; Adjt Beyers à l'EM et Cie QG 7 Bde Int B1; Sgt Vanderlinden à AP OCM; Sgt Velz au CI No 1; Sgt Schwänen au C Sport FBA; Sgt Motte au 3 Ch A; 1 Sgt Lambert au Bn Adm MDN (Zaire-Kitona).

Chevron d'ancienneté

- Un premier chevron a été octroyé:
 - aux Sgt Nichot, Poppe, Vanderdaele, Velz, Humblé;
- aux Sgt Craepkens et Jehasse.
- Un deuxième chevron a été octroyé au caporal François Roland.

Distinctions honorifiques

- La Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold II au 1 Sgt Mohimont.
 - La Médaille d'Argent de l'Ordre de Léopold II au Caporal-Chef Guille.
 - La Décoration militaire de 1^{re} classe au 1 Sgt Robelle et au Caporal-Chef Brison.
 - La Décoration Militaire de 2^e classe au Sgt Van Coppenolle.
- Nous les félicitons vivement.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon.

Pension

- L'Adjudant Marcel Dillien a obtenu sa pension sur demande à la date du 1^{er} oct. 81. Il reste bien entendu commissaire aux comptes dans notre section de la Fraternelle.

Les familles des Chasseurs Ardennais s'agrandissent par suite de mariage

- Le 9 août, André (fille de notre Caporal-Chef Emile Renard) avec Philippa (fils de notre Adjudant de Corps, l'Adjudant-Chef Goffin).
 - Le 22, Viviane (fille de l'Adjudant Marcel Dillien) avec le 1 Sgt Thiry.
 - et le 29 du même mois, Michèle (fille de l'Adjudant Galderoux) avec Monsieur Alain Layon.
- Tous nos vœux de bonheur les accompagnent.

Mariage

- Le 26 septembre, Yves (fils de l'Adjudant pensionné Robert Demars) avec mademoiselle Karine Matthys.

Promotions trimestrielles du 26 septembre

- Au grade de lieutenant: les Sgt Legrain et Michel.
- 1 Sgt Major: le Sgt Deltail.
- 1 Sgt: les Sgt Adrie-Collette Gilson et Romain.

Naissance

- Yves chez le Docteur et Madame Marc Lalière d'Harcour.

Décès

- Le 21 juillet, nous avons conduit à sa dernière demeure notre camarade l'adjudant Louis Perniaux.
- Nous réitérons à Madame Perniaux et à ses enfants nos condoléances les plus sincères (Rue Préfond 45 à Aywaille).

Heureux événement

- Notre Adjudant de Corps est devenu grand-père d'une petite Laurence.
- Nous souhaitons la bienvenue à Laurence et félicitons les heureux parents et, bien sûr, les grands-parents.

Les droits moraux et matériels des Combattants

PROGRAMMATION REPORTEE A 1982?

Nous nous proposons d'analyser, de façon pratique, le projet de loi «insérant de nouvelles dispositions dans la législation relative aux victimes de la guerre», c'est-à-dire les mesures de programmation arrêtées pour 1981 et 1982. Malheureusement, le projet de loi n'a été déposé au Sénat que le 8 juillet et n'a été imprimé et distribué que beaucoup plus tard, de sorte que nos honorables représentants du peuple, partis en vacances, n'auraient pu l'examiner qu'à la rentrée parlementaire. On sait que, depuis lors, ils ont été renvoyés devant leurs électeurs. Dans la meilleure hypothèse, et pour autant que la constitution d'un nouveau gouvernement se fasse rapidement, le projet en question ne pourra être voté et promulgué avant janvier-levrier 1982, et les mesures d'application prendront encore pas mal de temps. Ainsi donc, je pourrai préparer à l'aise mon analyse pour le prochain numéro. (1)

LA FUSION ONIG-ONAC

L'Institut National des Invalides de Guerre, Anciens Combattants et Victimes de la Guerre

Le projet de loi portant fusion des deux œuvres de guerre a, lui, été voté par le parlement et entrera en vigueur trois mois après sa publication au Moniteur, intervenue déjà. Il était question de cette fusion depuis la fin de la dernière guerre. Elle avait de farouches partisans et au moins autant d'adversaires résolus. Personnellement, tout en admettant les motifs de rationalisation, nous avons toujours été très réticents, nous séparant en cela de l'avis compétent d'un de nos plus fidèles amis. La raison principale de l'opposition résidait dans le fait que l'ONIG était, avant tout, l'agent de l'Etat pour fournir, conformément à la loi, aux invalides de guerre, et leur vie durant, gratuitement, les soins médicaux, pharmaceutiques et de prothèse. L'ONAC avait, quant à elle, essentiellement la mission d'assistance sociale, laquelle était relativement secondaire à l'ONIG.

Ajoutons que le projet de loi gouvernemental a été amendé sur un point: il étend la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques aux PG non invalides comptant une captivité de six mois au moins et jusqu'à un an. Les PG d'un an et plus bénéficiaient déjà de cet avantage. Il est évident qu'il s'agit là d'une mesure tendant à favoriser les PG flamands.

Espérons que le nouvel institut démarrera sans heurts et sans hiatus. Cela est fort possible s'il

(1) A propos de la programmation, on se demande quand sera enfin mis en application le point B-II-d-5 du Protocole d'accord du 7.11.1975, concernant la prise en considération, pour la rente de combattant, de toutes les périodes retenues pour l'octroi de la carte des états de services de guerre, et plus particulièrement les congés de convalescence des blessés de 1940 et des PG rapatriés comme malades. Cette situation est d'autant plus injuste que les bénéficiaires du statut des Forces belges de Grande-Bretagne se voient supprimer les congés consécutifs à des blessures et maladies. Le retard est d'autant plus inadmissible qu'il s'agit d'une dépense minime.

n'y a pas de rivalités de personnes, d'autant plus que l'ONAC et l'ONIG fonctionnaient l'une et l'autre à la satisfaction générale. Le tout sera de voir comment fonctionnera le nouvel institut, si la politique n'intervient pas trop dans les désignations et surtout, si les interventions dans le domaine des soins médicaux, pharmaceutiques et de prothèse en faveur des invalides ne vont pas subir la loi du plus grand nombre, c'est-à-dire si les montants normalement réservés aux invalides ne vont pas subir des réductions, contraires à la loi, pour favoriser d'autres catégories.

Un statut pour les CRAB's?

Un sénateur avait déposé une proposition de loi en vue d'accorder un statut spécial aux CRAB's, c'est-à-dire aux jeunes gens de 16 à 35 ans qui, répondant à l'appel du gouvernement, ont rejoint, en 1940, les centres de recrutement de l'Armée belge. La Défense nationale, s'appuyant sur de sérieuses raisons, notamment juridiques, a toujours refusé de les considérer comme des militaires.

La dissolution des Chambres a rendu la proposition caduque. Son auteur sera-t-il réélu?

Les agents des services publics, invalides de guerre

Le gouvernement démissionnaire avait, enfin, déposé le projet de loi, annoncé depuis bien longtemps et qui rectifiait un coup bas contre les invalides de guerre, dû à M. Wijninckx, et qui porte de 365 à 548 le nombre de jours de congés de maladie auxquels a droit un agent des services publics invalide de guerre, avant qu'on puisse le mettre d'office à la pension.

Forclusion en juillet 1982 pour la Médaille Albert 1^{er}

Il y aura forclusion, à dater du 31 juillet 1982, pour l'introduction des demandes d'octroi de la Médaille commémorative du règne de Sa Majesté le Roi Albert 1^{er}.

Formulaire dans les sections qui introduiront les demandes via le secrétaire national.

A.H.

Le premier rapport de la nouvelle CNPG

On sait que la Caisse nationale des Pensions de Guerre, créée en 1925 auprès de la CGER, a été remplacée, depuis le 1^{er} janvier 1980, par une institution de même appellation mais gérée par l'Administration de la Trésorerie du Ministère des Finances. Celle-ci vient de publier son premier rapport.

Au cours de l'année sous revue, la CNPG a pris en charge 27.947 nouvelles pensions et rentes auxquelles il faut ajouter 21.486 rentes de mobilisation. Les décès annoncés ont été de 27.949. Au 31 décembre, le nombre total de pensions et rentes pour les deux guerres s'élevait à 456.891 contre 457.440 au 31.12.1979. La dépense totale de l'année a atteint 13.667,4 millions de francs contre 11.146,1.

La CNPG a toujours en charge 90.469 pensions et rentes relatives à la première guerre mondiale, plus de la moitié étant constituées

par des rentes de veuves et orphelins. Il reste moins de 5.000 pensions d'invalidité et de 9.000 pensions de veuves et orphelins.

Pour la guerre 1940-1945, le total des pensions et rentes s'élevait à 336.477, avec notamment les postes suivants:

- Pensions d'invalides: 62.709;
- Pensions de veuves et orphelins: 16.466;
- Rentes de combattants et de captivité: 143.653;
- Rentes de veuves et orphelins: 36.006;
- Rentes de mobilisés: 21.486;
- Pensions de victimes civiles: 18.731;
- Rentes de déportés et réfractaires: 33.417.

En ce qui concerne plus particulièrement les pensions d'invalidité, on soulignera que pour 1914-1918, 1.106 pensions sur 4.898 sont au taux de 10 % et... 131 à 100 %. On compte 4.179 pensions jusqu'à 50 % inclus, soit 85 % du total, tandis que les pensions à 100 % et plus ne représentent que 3,5 %.

Proportions similaires pour 1940-1945: sur 52.709 pensions, 26.464 à 10 %; 54.717 de 10 à 50 %, soit 87 % de l'ensemble, alors que les pensions à 100 % et plus n'en représentent que 2,5 % avec 1.538 unités dont 367 bénéficiaires seulement du statut des PGMI.

Les indemnités aux militaires et la fiscalité

Le Ministre de la Défense nationale était intervenu auprès de son collègue des Finances en vue d'un examen conjoint du problème qui se posait en matière d'indemnités d'éloignement et d'avantages en nature.

Suite à cet examen, le Ministre des Finances a communiqué les décisions et perspectives suivantes:

- Le logement gratuit dont bénéficient les membres des Forces belges en Allemagne ne sera pas imposé. En ce qui concerne la Belgique et en se fondant sur les premiers résultats d'une étude en la matière, on peut s'attendre à voir maintenues les dispositions actuellement en vigueur. Quant à celui qui bénéficie d'une chambre gratuite dans une caserne, il est hors de propos d'envisager une taxation.

- Seuls les repas gratuits consommés en mer et à l'occasion de manœuvres seront imposés. Par contre, les repas obtenus contre paiement ne le seront pas.

- A l'avenir, 70 % des indemnités d'éloignement perçues par toutes les catégories de personnel seront taxées. Cette mesure entrera en vigueur au 1 janvier 1982.

Les modalités concrètes d'exécution de ces décisions de principe sont préparées par le département des Finances.

**REPANDEZ
LE
DRAPEAU
DE
L'ARDENNE**

Eléments d'une ligne de défense antichars



François Guicot et son photographe Joseph Haidon ont également relevé, le long de la route de Souvigny à Halconreux, après le petit cimetière, les restes d'éléments de défense antichars, composés de tuyaux en béton, d'un diamètre de ± 40 cm, enfoncés dans le sol et remplis de ciment



empierre, espacés de plus ou moins un mètre, sortant du sol à raison de 1,50 m environ et placés sur deux rangs.

Toujours selon l'abbé Bertin, ces éléments ont été construits durant la mobilisation par des militaires, assistés de main-d'œuvre spécialisée en maçonnerie.

Avez-vous reçu votre bulletin ?

Régulièrement, des bulletins nous sont retournés, soit à la rédaction, soit à l'administration, soit à la section ou est inscrit un membre. Cela résulte généralement du fait que l'intéressé a omis de nous faire connaître son changement d'adresse. Il arrive aussi — très exceptionnellement — qu'un bulletin nous soit retourné sans bande, celle-ci ayant été soit déchirée, soit perdue à la poste.

Ceux qui n'ont pas reçu leur bulletin dans les délais normaux, c'est-à-dire à la fin de chaque trimestre ou dans la première quinzaine du premier mois du trimestre suivant, doivent s'adresser à leur section: celle-ci dispose toujours d'une petite réserve pour les nouveaux membres et pour ceux qui n'auraient pas été servis par accident.

Recommandations

Nous recommandons vivement aux membres qui nous écrivent de tenir compte des remarques suivantes :

— Affranchir suffisamment leurs plis. Cela signifie notamment respecter les prescriptions en matière de formats standard et en ce qui concerne le poids maximum de 20 g pour une lettre standard timbrée à 9 F.

— Quand ils le peuvent, de joindre un timbre pour la réponse. Cela ne vaut évidemment pas pour les dirigeants régionaux et locaux, ni pour ceux qui écrivent en faveur d'autres camarades.

— Ne pas abuser des plis recommandés qui obligent bien souvent d'aller faire file à la poste pour les retirer. En cas de recours à cette formule, personnaliser le pli, c'est-à-dire indiquer le NOM du destinataire, et ne pas se limiter à « Président national », « Secrétaire national ».

Nous demandons aussi à tous de se référer aux adresses des dirigeants de sections figurant en page 2 et de verser leurs cotisations au C.C.P. de leur section, tandis que ce qui concerne le bulletin doit être versé au C.C.P. de la trésorerie nationale.



Notre insigne

Il existe en deux formats, soit aux diamètres de 20 et 12 mm

Prix de vente au détail:
40 F l'exemplaire

S'adresser
à sa section

Membre de la Fraternelle ?

TOUT LE MONDE peut être membre de notre Fraternelle, mais à quel titre ?

1. MEMBRE EFFECTIF

Tout militaire ayant appartenu après le 9 mai 1940 et avant le 28 mai 1940 à l'une des unités ci-dessous: 1^{re} ou 2^e Division des Chasseurs Ardennais y compris le service de santé, les troupes de transmission, le génie et le corps de transport, le centre de renfort et d'instruction des Ch. A., le bataillon moto Ch. A., la Cie d'intendance des Ch. A., le 20 A, la P.F.N. (C 47 P.F.N.) ainsi qu'aux 11 et 14/12 A.

2. MEMBRE HONORAIRE

- a) La veuve ou un des orphelins d'un Chasseur Ardennais tombé au champ d'honneur ou victime de sa conduite patriotique.
b) Un des ascendants d'un Chasseur Ardennais célibataire décédé dans les mêmes circonstances.
c) Les membres de la Fraternelle 1914-1918 du 10^e régiment de Ligne. Peuvent également devenir membres honoraires, en payant la même cotisation que les membres effectifs et adhérents les veuves de Chasseurs Ardennais décédés, autres que celles désignées au a).

3. MEMBRE D'HONNEUR

Toute personne qui, par son dévouement et les services rendus au Service Social du Ch. A. ou à la Fraternelle des Ch. A., a acquis des droits à la reconnaissance de la Fraternelle. Les candidatures à ce titre sont présentées par le conseil d'administration ou par les sections régionales à l'Assemblée Générale qui statue.

4. MEMBRE ADHERENT

Tout membre ayant appartenu ou appartenant à l'une des unités reprises sous la rubrique « membre effectif » en dehors des périodes mentionnées.

5. MEMBRE PROTECTEUR

Toute personne qui, ne réunissant pas les conditions prévues pour être membre effectif, honoraire d'honneur ou adhérent, désire témoigner sa sympathie aux Chasseurs Ardennais.

Montant de la cotisation :

A partir de l'exercice social 1981-1982, débutant le 1.11.1981, 180 F pour les membres effectifs, adhérents et honoraires; 225 F pour les membres protecteurs.

Changements d'adresse

Les Belges ont la bougeotte... et donc les Chasseurs Ardennais aussi. Nous insistons encore très vivement auprès de tous nos membres pour qu'en cas de changement d'adresse

ils avertissent LEUR SECTION sans retard et non l'administrateur du bulletin ou le président national ou le secrétaire national.

VERSEMENTS DE SOUTIEN
pour le bulletin: exclusivement au
C.C.P. 000-0344969-37

Fraternelle des Chasseurs Ardennais,
Arlon

FOURNITURES

En raison des hausses, nous avons été amenés à adapter les prix de certaines de nos fournitures. Ces prix sont obligatoires et doivent être appliqués par toutes les sections.

	Prix de vente
Insignes grand format	40 F
Insignes petit format	40 F
Bérets verts (préciser peinture) munis de la hure (port inclus ou non)	200 F
Hure dorée montée sur épingle (réduction de la hure de béret)	20 F
Décalcomanies (5 couleurs)	10 F
Autocollants (5 couleurs)	20 F
Carte-vue couleur du « Sanglier » de Martelange	5 F
Carte illustrée du nouveau Monument national (Vue de jour ou de nuit)	10 F
Drapeau de l'Ardenne	1.050 à 1.350 F selon modèle (cf. encadré spécial)

Pour les titulaires de notre médaille du mérite :

Décoration petit module	150 F
Fixe-riban (diminutif de boutonnière):	
— ordinaire	25 F
— avec hure dorée, argentée ou bronzée selon le grade	70 F

N.B. : les sections passent leurs commandes exclusivement auprès du Trésorier national-adjoint. Ce dernier ne répond pas à des demandes individuelles mais les transmet aux sections. On a donc intérêt à s'adresser directement à celles-ci.